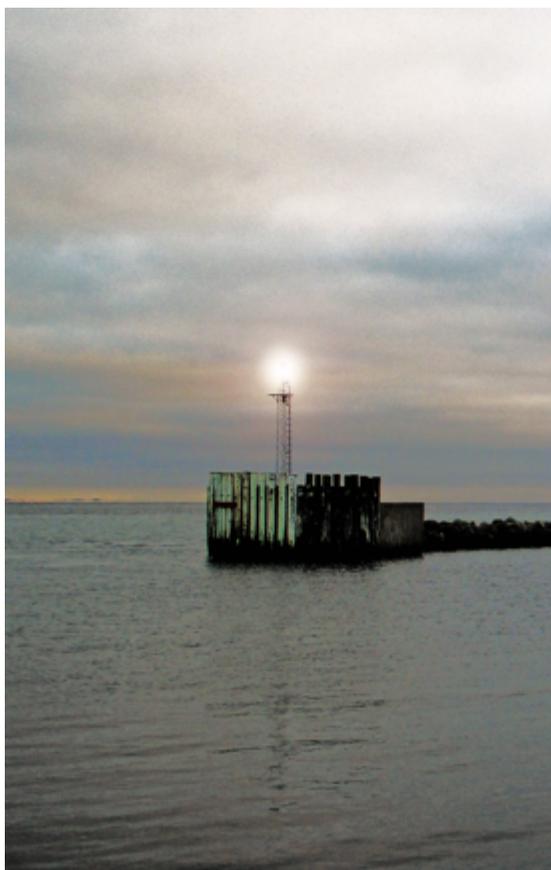


Diversités et Citoyennetés

**PARENTS EN CONTEXTE
MIGRATOIRE**

La Lettre de l'IRFAM n°53 2019





Institut de Recherche, Action et Formation sur les Migrations

17 Rue Agimont
B-4000 Liège
T. 04-221 49 89
F. 04-221 49 87
info@irfam.org
www.irfam.org

Parents en contexte migratoire : éditorial	<i>Altay Manço Christine Barras</i>	3
L'accompagnement des parents. Entre réparation et créativité	<i>Christine Barras</i>	7
Migrants déboutés : une parentalité à l'épreuve de la précarité de séjour	<i>Virginie Kolela-Kabangu</i>	10
Accompagner des parentèles en contexte de diversité	<i>Altay Manço Christine Barras</i>	14
Constitution de jeunes ménages dans l'immigration turque	<i>Esra Baş</i>	17
Mariages, migrations et santé mentale : l'exemple des Turcs en Belgique	<i>Ertugrul Taş Altay Manço</i>	20
La coparentalité, un défi pour les familles migrantes	<i>Selma Tunakara</i>	24
Socialiser à travers jeux et jouets religieux : le cas du marché halal	<i>Sarah Degée</i>	28
L'accompagnement à travers l'art : deux actions de la Fondation Menuhin	<i>Marianne Poncelet</i>	31
Besoins humains et accompagnement psychosocial	<i>Altay Manço Christine Barras Danièle Crutzen</i>	34
Cheminer vers l'accueil inclusif : un projet mené en promotion sociale	<i>Sarah Degée</i>	38



Parents en contexte migratoire : éditorial

Altay Manço et Christine Barras

Parents en contexte migratoire : éditorial

Altay Manço et Christine Barras

Dans le cadre de son travail d'investigation et de l'animation d'un débat public à propos *des politiques migratoires et d'intégration — ainsi que de leurs conséquences sur les populations —*, l'IRFAM présente le 53^e numéro de sa lettre électronique « Diversités et Citoyennetés » avec une série de brèves qui ont pour objectif d'approcher les vécus de familles issues de l'immigration dont la trajectoire est rythmée par des événements, parfois dramatiques, qui peuvent occasionner des ruptures. En effet, la globalisation culturelle et les flux de populations installent les familles dans un contexte sans cesse plus diversifié, dans une société ouverte à des représentations, codes, mémoires et histoires différentes, imprégnant les manières de concevoir leur devenir. Notre travail offre ainsi une information et une grille de lecture de faits découlant directement *des politiques d'immigration et d'intégration comme elles sont appliquées en Belgique ou des faits d'acculturation tels que vécus dans ce pays, au-delà des généralisations ou des descriptions chiffrées, en*

filigrane de récits recueillis par des professionnels de première ligne, auprès d'hommes, de femmes et d'enfants pris par le mouvement migratoire.

Les articles proposés permettent au lecteur d'accéder à une approche synthétique de ces questions et situations, sous la forme d'angles thématiques, principalement axées sur la parentalité dans un contexte migratoire et postmigratoire, et touchant des facettes de vie propre à des familles précarisées ou en situation de vulnérabilité. Ces lectures sont destinées à outiller les intervenants éducatifs, psychosociaux et socioculturels — professionnels ou bénévoles — travaillant directement ou indirectement auprès de familles fragilisées. Elles questionnent également les décideurs qui leur accordent ou pas les moyens d'un fonctionnement efficace.

Bonne lecture !

Merci à Morgane Devries pour la lecture critique de ce numéro.

Sous la direction de
Christine Barras et Altay Manço

L'accompagnement des familles

Entre réparation et créativité

Préface de Gérard Neyrand



L'Harmattan

Compétences Interculturelles

L'accompagnement des familles

Entre réparation et créativité

Cet ouvrage aborde différentes modalités d'accompagner les familles confrontées à une situation de crise. Les articles qui le composent explorent la figure de parents biologiques ou sociaux, de familles monoparentales, isolées, en contexte migratoire, de familles élargies, recomposées, soudées ou en proie au conflit, hautement vulnérables, ayant recours à une intervention de leur plein gré ou malgré eux. Les épreuves dont il est question sont souvent fracassantes et se manifestent toujours par effraction ; elles sont imprévisibles, certaines sont irréversibles, exigent une réorganisation familiale pour permettre un nouveau départ. La métaphore des « grains de sable » est en filigrane de plusieurs contributions, petits pour la société mais capables d'en gripper les rouages, démesurés pour la famille. Les acteurs de l'accompagnement sont les parents eux-mêmes, leurs proches, des professionnels ou des bénévoles des secteurs socioculturels, de la santé et de l'éducation, mais aussi, indirectement, les décideurs qui leur accordent ou non des moyens et pour lesquels sont formulées des recommandations. Au-delà des manques, les ressources de chacun sont à repérer et à valoriser pour qu'advienne la reconstruction et l'élaboration d'un nouveau cheminement.

Coordinateurs

Christine Barras. Docteure ès lettres, diplômée en sciences de la famille, collaboratrice scientifique de l'IRFAM et formatrice à Infor-Drogues, Bruxelles
Altay Manço. Docteur en psychologie, directeur scientifique de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations, Liège

Contributeurs de l'ouvrage

Geneviève Audet — Isabelle Aujoulat — Christine Barras — Josée Charette —
Violaine Clément — Alexandra Clerc — Jean-Pierre Couteron — Nathalie
Diaz-Marchand — Anne-Catherine Dubois — Sarah Degée — Betty Goguikian
Ratchiff — Justine Gosselin-Gagné — Pascale Gustin — Maria Khaskelberg —
Virginie Kolela-Kabangu — Marie Lamarque — Marine Lemanissier — Françoise
Leclercq — Josette Lemasson — Altay Manço — Gérard Neyrand — Émile Noël
— Stéphanie Pinel-Jacquemin — Lilyane Rachedi — Jacques Rihoux — Aude
Siehelin — Ertgrud Tas — Brigitte Tison — Christine Vander Borcht

Illustration de couverture :
© olegudko - 123rf.com

ISBN : 978-2-343-17593-5
33 €



L'accompagnement des familles entre réparation et créativité

Préface

L'accompagnement, une pratique en plein renouvellement	<i>Gérard Neyrand</i>	13
--	-----------------------	----

Introduction

Accompagner les familles en crise	<i>Christine Barras</i>	21
-----------------------------------	-------------------------	----

Chapitre I. Se construire malgré la mort, l'exil, les pertes

Accompagner les familles en deuil périnatal : parcours singuliers entre protocole et inventivité	<i>Pascale Gustin</i>	33
--	-----------------------	----

La mort en contexte migratoire : quelques pistes pour penser un accompagnement des familles	<i>Lilyane Rachedi</i>	55
---	------------------------	----

Avoir un enfant loin des siens : petits gestes, grands enjeux	<i>Betty Goguikian Ratcliff</i> <i>Nathalie Diaz-Marchand</i>	67
---	--	----

La diversité culturelle est-elle un danger pour l'identité ? « Parole aux parents », un projet inclusif pour familles immigrées	<i>Émile Noël</i>	81
---	-------------------	----

La politique suisse d'accueil des réfugiés et son impact sur les familles	<i>Alexandra Clerc</i>	93
---	------------------------	----

Migrants déboutés : une parentalité à l'épreuve de la précarité de séjour	<i>Virginie Kolela-Kabangu</i>	105
---	--------------------------------	-----

Chapitre II. Comprendre les comportements problématiques

Les châtiments corporels en contexte multiculturel : regards de professionnels de la petite enfance	<i>Sarah Degée</i>	117
---	--------------------	-----

Accompagner les familles d'adolescents : réagir à la découverte d'une conduite addictive	<i>Aude Stehelin</i> <i>Jean-Pierre Couteron</i> <i>Marine Lemanissier</i>	131
--	--	-----

Les aides familiales, témoins de l'intimité des foyers : comment réagissent-elles face aux consommations abusives de leurs bénéficiaires	<i>Christine Barras</i>	145
--	-------------------------	-----

Chapitre III. Santé mentale et maladie chronique : inventer une nouvelle grammaire sociale

Entre l'autisme, la phobie scolaire, les visites de « martiens » et du « mort-	<i>Maria Khaskelberg</i>	161
--	--------------------------	-----

revenant » : quels accompagnements thérapeutiques pour les familles migrantes traumatisées aux appartenances plurielles ?

Un grain de CIEN face au parasitisme du signifiant : soutenir à l'école les inventions d'adolescents pris dans le tourment des mots	<i>Violaine Clément</i>	173
---	-------------------------	-----

L'accompagnement de familles d'enfants présentant des troubles psychiques dans un contexte de diversité culturelle	<i>Brigitte Tison</i>	187
--	-----------------------	-----

Accompagner l'enfant malade	<i>Anne-Catherine Dubois</i> <i>Isabelle Aujoulat</i>	197
-----------------------------	--	-----

Mariages, migrations et santé mentale : l'exemple des Turcs en Belgique	<i>Ertugrul Taş</i> <i>Altay Manço</i>	209
---	---	-----

Chapitre IV. Inclure par la collaboration et la communication

La diversité : une chance, une ressource à cultiver, une opportunité à saisir ! Un grain de sel parmi les grains de sable	<i>Jacques Rihoux</i>	221
---	-----------------------	-----

Un spectre d'émotions : parcours subjectif avec les familles	<i>Christine Vander Borgh</i>	235
--	-------------------------------	-----

Soutenir le parent d'élève en contexte d'immigration. Quand la communauté est le terrain d'une parentalité innovante	<i>Josée Charette</i> <i>Geneviève Audet</i> <i>Justine Gosselin-Gagné</i>	249
--	--	-----

Le projet Res'ppi : des parents accompagnent d'autres parents	<i>Françoise Leclercq</i> <i>Josette Lemasson</i>	261
---	--	-----

Le SAGA, un outil de communication privilégié en contexte de gémellité	<i>Marie Lamarque</i> <i>Stéphanie Pinel-Jacquemin</i>	271
--	---	-----

Sortir du silence. Le tabou des drogues dans un groupe de parole pour parents issus de l'immigration	<i>Christine Barras</i>	285
--	-------------------------	-----

Conclusions

Accompagner des parentèles en contexte de diversité	<i>Altay Manço</i> <i>Christine Barras</i>	303
---	---	-----



L'accompagnement des parents

Entre réparation et créativité

Entretien mené
avec Christine Barras

L'accompagnement des parents. Entre réparation et créativité

Entretien mené avec Christine Barras

Diversités et Citoyennetés — Christine Barras, l'ouvrage coordonné avec Altay Manço de l'IRFAM vient d'être publié chez L'Harmattan dans la collection « Compétences Interculturelles ». C'est un volume foisonnant, avec de multiples ramifications autour du concept d'accompagnement des familles. Depuis quand en parle-t-on ?

Christine Barras – L'accompagnement des familles n'est pas une donnée récente. Cette pratique s'est développée à partir de l'époque industrielle, dans le but avoué de « civiliser » les familles en leur inculquant des pratiques d'hygiène, des valeurs morales et le sens du travail. Les familles étaient considérées comme ayant tout à apprendre, parce qu'elles étaient jugées ignares, sales et dépravées. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que s'y est substituée, sans l'éliminer toutefois, la mission de soutenir les familles dans leur projet éducatif. Les parents sont alors considérés avec des ressources et des compétences. Qu'il s'agisse de « civiliser » ou de soutenir, ces missions sont considérées comme urgentes, vitales pour la société.

Ce sont de deux approches tout à fait opposées, avec autrefois des parents jugés incompetents, et aujourd'hui des parents jugés avec des ressources. Or, on parle beaucoup de démission parentale notamment dans les communautés immigrées...

C'est une bonne remarque ! L'ancienne approche n'a pas été remplacée par la nouvelle, elle s'y superpose parfois, ce qui amène des contradictions. Prenons la tentative récurrente d'obliger les parents d'adolescents délinquants à suivre des « stages d'éducation parentale ». Ils y sont obligés parce que la justice considère qu'avoir des enfants qui tournent mal est la preuve d'une incompetence éducative, mais les stages en question devraient les renforcer dans le sentiment qu'ils sont les premiers experts dans l'éducation de leurs enfants, ce qui est plutôt difficile à concevoir... Ce discours paradoxal (vous êtes des incapables/vous êtes capables) se retrouve dans un discours sociétal qui mêle les valeurs démocratiques et d'émancipation de la personne avec les jugements stéréotypés sur les familles précaires, d'origine étrangère, monoparentales, bref, différentes du modèle valorisé, par exemple ; dans la publicité.

Le livre parle de nombreux états de fragilité dans lesquels se trouvent plongées les familles...

La famille se sent perdue lorsque survient une rupture, une séparation, un événement inattendu qui l'oblige à faire le deuil de son cheminement habituel. Dans les premiers échanges avec les auteurs qui ont collaboré à cet ouvrage, j'ai souvent parlé de « grains de sable » pour évoquer ces épisodes de crise. Nous en parlions généralement sous ce nom, même si les témoignages abordaient des situations tragiques, avec en toile de fond la mort et la cruauté du destin. Le titre général a changé, mais l'image est restée dans la couverture du livre et ça et là dans les textes, parce que si ces grains de sable sont toujours des drames pour les familles et pour les personnes, pour la société, ce sont surtout des événements à gérer. Les interventions qui en font état doivent articuler l'émotion intense des personnes et la froideur des lois ou des dispositifs. Les professionnels ou les bénévoles qui s'y attellent ont une charge très lourde, d'où l'importance de partager le fardeau, c'est-à-dire non seulement d'accompagner les familles en crise, mais aussi d'accompagner ceux qui accompagnent les parents.

Donnez-nous une définition de l'accompagnement...

Je vais plutôt illustrer le concept. Maela Paul donne l'exemple de l'orchestre face au soliste, qui accompagne sans écraser ni voler la vedette. Dans un article récent paru dans *Le Soir* du 16 mai, le chef d'orchestre Jean-Jacques Kantorow précise que la tâche de l'orchestre va plus loin : « *L'orchestre doit non seulement être derrière, ce qui est démotivant, mais être inspirant pour le candidat. Celui-ci va définir son idée, son concept de l'œuvre (...). L'orchestre doit l'inspirer pour lui donner la carrure, l'assise et la confiance dont il a besoin pour jouer* ». C'est une bonne métaphore de l'accompagnement des familles. Guy Le Bouëdec a lui aussi une belle formule : l'accompagnement est une manière d'introduire dans des pratiques anciennes un « *supplément d'âme* ».

Qui sont et d'où viennent les auteurs qui ont contribué à l'ouvrage ? Qu'est-ce qui les distingue et qu'est-ce qui les unit ?

Les auteurs exercent leur pratique en Belgique, en France, en Suisse, au Québec ou en Turquie, ils viennent du terrain ou du secteur de la recherche, sont en début de carrière ou font état d'une large expérience. Leurs fondements théoriques peuvent différer, mais tous se réclament de valeurs telles que l'émancipation des personnes ou l'*empowerment*, c'est-à-dire la

faculté de retrouver un pouvoir d'agir. Ces valeurs peuvent être contrariées par le système ou la dureté des épreuves, mais elles sont toujours là en toile de fond. Tous ont pour mission non seulement d'apprendre quelque chose à l'autre, mais de rechercher avec lui les moyens de transformer le monde.

Quels sont les principaux écueils auxquels les praticiens se heurtent ?

L'accompagnement est un mot plein de lenteur, parce qu'il faut laisser de la place à l'autre pour qu'il élabore et tisse peu à peu sa solution. Le temps est nécessaire pour déconstruire les stéréotypes, et ils sont légion, activés lorsque les populations précarisées sont appréhendées avec méfiance ou paternalisme, jugées sans compétences ni ressources pour rebondir. Or, notre époque exige d'agir vite et dans l'urgence, et rend souvent les personnes responsables de ce qui leur arrive. Ces deux éléments viennent jeter de l'huile sur le feu et alimentent l'autodépréciation dont peuvent souffrir les familles et, par conséquent, les professionnels qui travaillent à leur contact. Les modèles socialement valorisés, celui de la famille modèle et du professionnel efficace, en prennent un coup.

Mais aujourd'hui il n'y a plus vraiment de modèle familial...

Oui et non ! Si, dans la réalité, nous voyons des familles recomposées, monoparentales ou homoparentales, des familles mixtes d'un point de vue religieux ou culturel, dans notre imaginaire, la famille est une famille « saine », prospère et harmonieuse. L'irruption de l'inattendu, tragique et éprouvant comme la mort, l'exil, le handicap ou la maladie, compliqué à vivre comme peut l'être la naissance de jumeaux alors qu'un seul enfant était prévu, tout cela est vécu, en tout cas dans un premier temps, comme une atteinte à cette image idéale. Ensuite, il faut vivre avec, se construire ou se reconstruire pour retrouver un cheminement autre...

L'ouvrage parle surtout de problèmes tragiques. Vous l'avez agencé en quatre chapitres. Vous avez commencé par les fracas causés par la perte...

Le premier chapitre parle de la mort, de l'exil et des pertes qui affectent les familles et la société, mais aussi de la créativité à l'œuvre pour se reconstruire. L'accompagnement traite de la stupeur qui prend les familles, ou parfois les jeunes seulement, lorsqu'ils font face à l'inattendu, qu'il s'agisse de la mort, de la naissance et de l'exil qui exigent une nouvelle inscription dans la société. Les articles présents dans ce chapitre ont en commun de conjuguer la perte et

l'invention, le repli sur soi et l'ouverture à l'autre, une fois le gué traversé, lorsqu'on se trouve bien malgré soi de l'autre côté, dans l'inconnu.

Si, dans le premier chapitre, tout arrive par accident, il semble que le deuxième chapitre parle de familles qui pourraient être responsables de ce qui se passe...

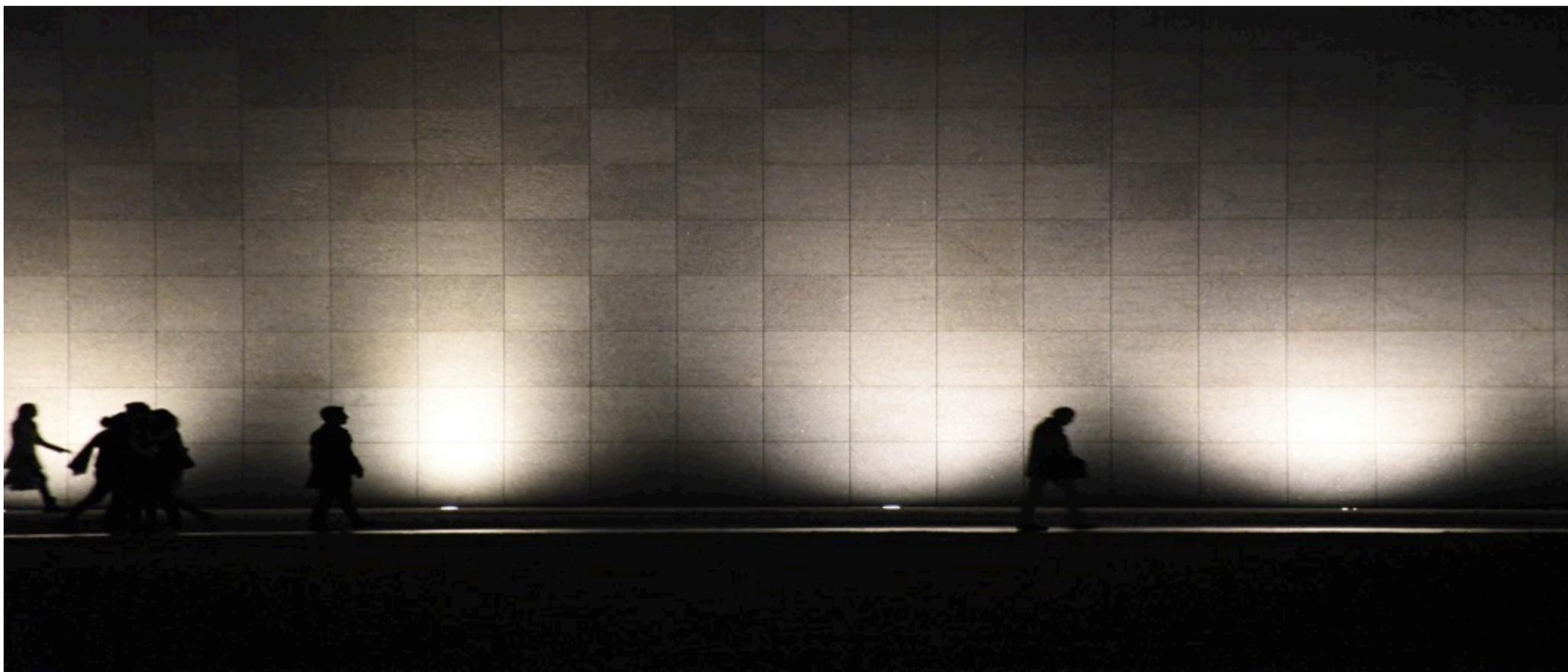
Le deuxième chapitre aborde effectivement des comportements problématiques au sein des familles. Le grain de sable n'est plus amené par un bouleversement imprévisible ou par une entité extérieure, mais il se développe de l'intérieur, empoisonne les relations entre les personnes, désigne un coupable et des victimes. Les consommations problématiques de drogues ou d'alcool, le recours aux châtiments corporels sont autant d'éléments qui placent la famille en position de vulnérabilité face à une société prompt à juger. Nous y voyons le symptôme d'un mal-être qui ne dit pas son nom, la cause étant à chercher sans porter d'emblée une accusation. L'accompagnement ne donne pas de réponses toutes faites, mais permet à chacun de forger sa solution.

Ensuite, c'est la maladie qui s'invite, dans des contextes très différents...

Le troisième chapitre se penche sur de nouvelles façons de faire société avec ce qui est hors-norme, comme la maladie mentale qui, en contexte multiculturel, peut se traiter en articulant médecine occidentale et croyances traditionnelles, famille immigrée et parenté lointaine. L'important est de ne pas vouloir pour l'autre, ni vouloir le bien de l'autre, mais comprendre ce qui fait sens pour lui. La maladie chronique y prend place aussi, de même que les mariages arrangés, amenant des souffrances qui fragilisent et marquent les personnes dans leur psychisme. L'accompagnement de ces différentes situations a en commun le passage obligé par l'acceptation d'une situation complexe, inédite, non désirée, pour élaborer une solution qui donne une place à chacun.

Je retiendrai du dernier chapitre les témoignages sur des parcours de vie professionnelle très riches...

Nous avons placé dans le quatrième chapitre tout ce qui peut amener des ingrédients pour favoriser l'inclusion sociale, en posant notamment un regard critique sur le fonctionnement des services ou de la société. Il peut s'agir d'une lecture de projets européens ou de la création de structures amenées par de nouvelles références théoriques, ou de la valorisation d'une communauté ou de personnes jugées capables de se prendre en charge elles-mêmes. Le point commun est l'importance du dialogue, qui peut s'instaurer au moyen d'outils ou de dispositifs. Dans cette optique, l'accompagnement conjugue l'empathie avec l'aide, la responsabilité individuelle et celle de la société.



Migrants déboutés
Une parentalité à l'épreuve de la précarité de séjour
Virginie Kolela-Kabangu

Migrants déboutés : une parentalité à l'épreuve de la précarité de séjour

Virginie Kolela-Kabangu

Cette analyse questionne l'impact de la situation des réfugiés sur leur existence en tant que parents, enfants, familles et d'évoquer combien leur accompagnement psychologique dépasse le champ clinique et convoque une dimension sociopolitique, notamment en ce qui concerne la difficulté à exercer le rôle parental dans un contexte particulier : celui de l'accueil temporaire, légal ou non, qui induit un contexte de « ghetto psychique ». La motivation à traiter de ce sujet vient du constat selon lequel on parle peu du vécu psychique de ces familles « sans-papiers » ou en séjour précaire et des difficultés particulières qu'elles rencontrent dans leur trajectoire parentale. Comment devenir, être et rester parent lorsqu'aucune place ne vous est réservée dans l'espace social ? Sur quoi se baser pour fournir à ses enfants le sentiment de sécurité nécessaire pour se développer ? Quelle est cette société laissant des enfants évoluer à ses marges ?



Un contexte particulier

Le vécu d'injustice. Si les décisions prises à l'encontre des familles demandeuses d'asile entrent dans le cadre de législations nationales et internationales, sur le plan subjectif, le ressenti est autre. La procédure d'asile demande aux familles de produire un récit, de se mettre à nu face à des représentants d'un État, qui tout en étant des inconnus, renvoient à des figures d'autorité et aux représentations qui y sont attachées. Or, bien qu'ils aient produit la preuve d'un travail d'intégration, certaines familles se voient refuser leur demande d'asile. Le sentiment d'injustice s'ancre ainsi dans une dynamique relationnelle et un cadre sociopolitique. Les familles en séjour précaire ou irrégulier vivent des situations ambiguës : elles fréquentent différents espaces de socialisation, en apprennent les codes, réalisent un travail psychique pour gérer la déstabilisation inhérente au changement de cadre culturel, et sont soumises à des efforts de rééquilibrations pour surmonter la crise que constitue la migration. En cas de refus d'un statut de séjour, l'ensemble de cet investissement, de ce don non matériel est vécu comme dénié, une perte de sens majeure survient et l'exclusion est vécue comme une injustice.

Le sentiment d'insécurité. Le parent en situation de séjour précaire est fréquemment renvoyé à une position de demande et est en tension par rapport à la réponse d'institutions. Ce contexte d'incertitude fragilise le parent migrant, le renvoyant à ses propres expériences d'attachement. En quittant une situation menaçante pour sa survie physique ou psychique, le parent a pu se baser sur l'idée d'un autre secourable, d'un « lieu d'asile » capable de l'accueillir. Lorsque se profile l'incertitude d'obtenir un statut de séjour durable, le contexte rejetant crée un stress majeur qui demande d'importantes

capacités régulatrices : « *il n'y a pas de lâcher-prise possible qui lui permettrait d'exister autrement ; le cas du rescapé innocent, qui survit dans la peur perpétuelle d'être tué, en témoignera. Lorsque la communauté politique rejette le sujet, le sentiment d'insécurité qu'il éprouve est à son comble puisque l'environnement normalement rassurant n'est plus fiable* » (Pestre, 2010). Lorsque ce climat d'insécurité perdure, il risque d'entraîner des effets sur les interactions familiales, en maintenant activé le système d'alarme et peut agir sur ce que Byng-Hall (2007, 210) nomme la « *base de sécurité familiale* ».

La temporalité suspendue. Les parents migrants sont dans l'attente d'une réponse des autorités face à une demande d'asile ou de régularisation de séjour, elles expérimentent une temporalité suspendue à la décision qu'elles attendent tout en la redoutant. Ils vivent un quotidien marqué par l'urgence, entre un passé qu'ils essayent de maintenir à distance et un avenir que rien ne permet de préparer. Le cas d'un père afghan qui a fui seul et est dans l'attente depuis un an et demi d'une réponse à sa demande d'asile témoigne du sentiment d'urgence qu'il éprouve à mettre sa famille en sécurité, par un regroupement familial qui ne pourrait intervenir qu'après l'obtention d'un statut de réfugié. Lorsque le risque d'un retour émerge, même s'il ne se concrétise pas, l'équilibre ayant permis une intégration de la famille dans le tissu social se rompt et déclenche une nouvelle perturbation. En ce qui concerne les personnes déboutées, une précarité plus grave encore s'installe, comme pour cette mère célibataire de deux enfants en bas âge, la défaillance d'une existence sociale se marque aussi dans la souffrance de l'aîné des enfants.

Une dépendance imposée. L'inévitable dépendance des migrants récemment arrivés envers les conditions présentes dans la société d'accueil est majorée, en ce sens que le refus d'octroi d'un statut de séjour les expose à une menace de rejet. Cette relation de dépendance qui perdure envers les décisions de l'État maintient les personnes dans une forme de vulnérabilité qui peut devenir dommageable.

Quel accompagnement ?

Dans l'accompagnement de ces familles, nous sommes aux prises avec différents risques : celui d'être impacté soi-même par l'impuissance, celui de masquer les ressources à cause d'un regard victimisant, qui prive les personnes de l'accès à leurs compétences et à leur dignité. Pour aller à la rencontre de leur vécu, il nous faut tenter de traverser cette barrière entre le citoyen et la personne qui, du fait de l'illégalité de son séjour, porte une demande qui en deviendrait illégitime, parce que non légale : logement d'urgence, recours à certains services sociaux, droit de se déplacer sans risques... Nous ne sommes pas loin d'une forme « d'impuissance acquise », en l'absence de leviers activables et difficilement verbalisables, caractéristiques de la clinique en situation de précarité.

Le cadre et l'engagement de la hiérarchie de notre institution nous permettent de recevoir, sans apport financier de leur part, certaines familles ou parents. Ainsi, l'ASBL [*Espace 28*](#) à Verviers est une structure sociale dans laquelle toute personne jouit d'un statut de citoyen au même titre qu'une autre. Au sein des entretiens, nous veillons à renforcer les compétences parentales, en offrant un espace de différenciation soutenant pour les parents. Dans le cadre individuel avec le parent, nous veillons à ce qu'il puisse déposer ses incertitudes, dans un espace de « dé-fusionnement » avec le(s) enfant(s).

Nous constatons également que le désir d'inscrire leurs enfants dans la société d'accueil est un moteur de résilience pour les parents dont les espoirs sont fondés sur un avenir meilleur, offert aux générations futures, au prix de nombreux sacrifices. L'école se révèle être, pour nombre d'entre eux, un lieu d'inclusion privilégié, jouant pleinement son rôle d'émancipation.

Conclusion

Notre pratique clinique avec les familles en séjour précaire a été le moteur de la présente analyse même si des recherches plus systématiques s'avèrent nécessaires pour mieux appréhender l'impact à court et long terme de l'inexistence légale des familles migrantes déboutées de l'asile ou sans-papiers.

Les angles à partir desquels ces situations ont été abordées sont : l'éthique relationnelle, l'attachement, le sentiment de sécurité, la confiance en soi et dans le monde. Les conditions particulières des familles renvoient au concept de « *ghetto psychique* », en tant que forme intériorisée de ségrégation, non directement visible, mais qui n'en reste pas moins contraignante, sous la forme de stigmatisation et de confinement sous une contrainte institutionnelle.

L'accompagnement psychologique dans ces situations ne peut faire l'impasse sur un accompagnement sociojuridique, lequel visera à une réinscription des familles sur la scène civile. Seul un statut de citoyen permet l'accès au pouvoir d'agir sur son devenir et celui de ses enfants. C'est ainsi que quotidiennement, l'intime de la clinique rejoint les dimensions de l'éthique et du politique.

Bibliographie

Byng-Hall N. (2007), « Soulager le fardeau des enfants parentifiés dans les familles présentant des modes d'attachement insécurisés », *Devenir*, v. 19, n° 3, p. 201-222.

Pestre E. (2010), *La vie psychique des réfugiés*, Paris : Payot.





Accompagner des parentèles en contexte de diversité

Altay Manço et Christine Barras

Accompagner des parentèles en contexte de diversité

Altay Manço et Christine Barras

En l'espace d'une génération, la modernité tardive que nous traversons a largement bouleversé les structures familiales et professionnelles au sein des sociétés industrialisées. Le couple, par exemple, se présente désormais comme une succession de partenaires, au gré des tranches de vie, donnant lieu à des recompositions variées au sein des familles, d'autant plus que le rythme des mutations culturelles est plus rapide que la succession des générations elles-mêmes. Notre analyse appréhende les familles et leur accompagnement en proposant diverses grilles de lecture.

De quel public parlons-nous ?

Il peut s'agir de parents biologiques ou sociaux, de familles monoparentales, isolées, en contexte migratoire, de familles élargies, recomposées, soudées ou en proie au conflit, hautement vulnérables, ayant recours à une intervention de leur plein gré ou malgré eux, à la suite d'un événement souvent tragique. Pour désigner la nébuleuse des facettes parentales, nous suggérons d'adopter le vocable « parentèle », ou ensemble de personnes qui entretiennent entre elles des rapports de parenté. Il est ainsi question de celles et ceux qui vont « naître parents », par exemple en situation d'exil, mais qui aussi, à cause d'un drame, n'ont pas été en mesure d'y parvenir. Ou encore, de parents empêchés d'exercer pleinement leur parentalité à cause d'un manque récurrent de moyens, matériels ou culturels, d'une absence de droits sur un sol étranger ou d'une impuissance face à des réalités qui les dépassent, comme des conflits, des violences, un deuil, une maladie ou une addiction. Si le mot parent dérive du verbe latin *parere*, enfanter, « l'être parent » équivaut à « préparer » (du latin *parare*, « outiller pour se défendre dans le monde ») ses jeunes ou, plus largement, les membres de sa parentèle. Les situations relèvent de contextes variés, dans lesquels accompagner revient à « réparer » (reparer) avec la famille ce qui doit et peut l'être. Étymologiquement, « accompagner » signifie « partager le pain », ce qui renvoie là encore à une dimension vitale, le besoin de nourriture et de moyens pour vivre. Outre les familles concernées et leurs proches, les acteurs de l'accompagnement sont des professionnels ou des bénévoles des secteurs socioculturel, de la santé et de l'éducation, mais aussi, indirectement, les décideurs qui leur accordent ou non des moyens et pour lesquels sont formulées des recommandations.

Un double mouvement de centration sur soi et d'ouverture

L'accompagnement des parentèles en difficulté participe d'un double mouvement de centration sur soi et d'ouverture aux autres, qui brasse l'ensemble des personnes concernées, les personnes ou le groupe familial en difficulté, les professionnels, les bénévoles ou les proches qui les prennent en charge. Il n'existe pas de normes en la matière : toute histoire est singulière et doit être appréciée en tant que telle, mais pour qu'elle puisse se dire et donc exister socialement, une communauté de partage est nécessaire. Le rôle de l'accompagnement est de créer une telle communauté autour des parentèles impliquées dans une situation de vulnérabilité, ce qui suppose, pour les professionnels de l'accompagnement, de développer une éthique relationnelle et une gestion de l'attachement afin de renforcer le sentiment de sécurité, ainsi que la confiance en soi et dans le monde des personnes prises en charge.

Face à des vécus d'injustice, des sentiments d'insécurité, une dépendance imposée et une temporalité suspendue, comme dans le cas de familles demandeuses d'asile, l'accompagnement psychologique ne peut, par exemple, faire l'impasse d'une aide sociale et juridique, qui visera la réinscription des familles sur la scène civile. Seule la reconnaissance par autrui permet graduellement l'accès au pouvoir d'agir sur son propre devenir et sur celui de ses enfants. Dans la plupart des accompagnements, l'intime de la clinique rejoint au quotidien les dimensions de l'éthique et du politique. Si le vécu problématique des familles relève d'un parcours singulier, nos observations auprès de ce public nous indiquent combien leur accompagnement, pour être à même de soulager et renforcer les personnes, doit s'inscrire dans le lien aux autres, aux professionnels, aux familiers et à toute autre personne qui croise la route des parents en difficulté. Ce lien aux autres peut prendre la forme de groupes de parole et d'entraide, mais aussi de diverses activités telles que la sophrologie, une thérapie de groupe, des forums, etc. Il s'agit de toute pratique à la fois réflexive et de lien qui autorise une écoute de soi et un partage de symboles, de sens et de rituels.

Se centrer sur l'expertise des usagers et sur celle des professionnels

En cas de pathologie mentale affectant un membre de la famille, celui-ci s'engage dans un processus thérapeutique à partir du moment où lui sont proposées des hypothèses étiologiques en lien avec ses représentations culturelles ou à partir du moment où ses symptômes sont traduits dans un discours porteur de sens et qui s'inscrit dans son histoire. Il en résulte des solutions originales, par exemple lorsqu'il s'agit de renforcer le sentiment de compétence parentale en valorisant la place des parents dans le changement, ou de légitimer la place de l'élève différent

dans son école, ce qui laisse le champ libre à une créativité inattendue. Se centrer sur les apports des familles ou des personnes en souffrance nécessite une identification précise de leurs ressources et de leurs vulnérabilités, et l'adoption d'une « position basse » dans laquelle l'accompagnant accepte de lâcher prise sur son savoir, son expérience et sa légitimité. Qu'il s'agisse de la préservation d'une part d'intime, ou de la reconnaissance de l'importance de « petites choses », l'enjeu est de susciter *l'empowerment* et développer l'autonomie des acteurs, ainsi que leur capacité à faire face à l'adversité. Le « sur mesure » favorise une surprise qui peut être bonne, pour autant que l'on cherche à extraire ce que l'on apprend de l'autre.

La difficulté du public à exprimer son point de vue et, a fortiori, ses éventuels désaccords est à prendre en compte dans la dynamique des échanges. Si le développement d'un sentiment de confiance se passe de la nécessité de tout dire, il s'agit d'être attentif à la continuité entre périodes de vie et à leurs liens aux vulnérabilités. Certains domaines sont peu investigués, comme l'impact de la clandestinité sur les familles migrantes ou la compréhension de la souffrance des hommes immigrés matrimoniaux. Ces patients se trouvent dans une profonde situation d'isolement, en contexte d'immigration, et s'orientent volontiers vers des professionnels du même sexe et de la même origine ou, à tout le moins, vers des structures assurant l'interprétation sociomédicale. D'une façon plus générale, les familles de toute origine, de tout statut social, sont également confrontées au silence et à la honte, face à certains tabous, comme l'addiction ou les troubles mentaux, la perte ou la maladie d'un enfant ou l'incapacité de répondre aux besoins les plus fondamentaux. Cette vulnérabilité isole et immobilise les familles qui ont besoin d'une main tendue pour être en mesure de se reconstruire. La sensibilisation, l'information et la formation des professionnels sont essentielles, comme celle des bénévoles et des décideurs. L'enjeu est de parvenir à considérer les risques potentiels sans porter de jugement, ce qui est à la fois délicat et crucial et peut passer par l'instauration d'espaces de supervision autorisant l'expression de la subjectivité des acteurs.

S'ouvrir aux autres

La parole est le principal médium de cette ouverture. Ancrée dans une relation de confiance, elle constitue la clé de voûte de l'accompagnement. Certes, elle peut nécessiter une interprétation, dans le cas de familles issues de l'immigration, par exemple, mais elle permet d'exprimer émotions, sens et préférences, bref toutes choses qui donnent goût à la vie. Elle peut aussi s'écrire sous de multiples formes et faire circuler les représentations, afin de

diminuer les clivages entre les univers culturels en présence, par exemple pour reconnaître sans *a priori* l'existence d'autres façons d'être parent que ce soit pour accueillir un nouveau-né, rendre hommage à ses défunts, accompagner ses enfants dans leur parcours scolaire ou soigner ses malades.

Un dispositif groupal s'impose pour accompagner les périodes de transition critiques qui augmentent la vulnérabilité psychique des personnes concernées et nécessite la construction d'un réseau de solidarité pour rendre le pouvoir d'agir. D'une façon globale, l'éducation n'a jamais été l'apanage exclusif des parents. Un enfant en relation avec son environnement diversifié ne construit-il pas la voie d'une éducation partagée, un creuset d'où peuvent rejaillir des valeurs communes et toute une créativité, métissant les ressources à sa disposition ? Par définition, les rencontres qui viennent d'être mentionnées se logent à de multiples intersections : interculturalité, intergénérationnalité, interinstitutionnalité, interprofessionnalité, interdisciplinarité... Nous pouvons y ajouter une dimension interindividuelle avec une triangulation des relations entre parents, enfants et professionnels ou bénévoles, afin de prévenir, apaiser ou résoudre les conflits. Ce travail d'intermédiation, à la fois sociopédagogique et politique, a des effets importants sur la qualité de l'accueil puis de la réussite des enfants à l'école, et sur l'inclusion de la famille et du groupe social. Il permet aux uns et aux autres de comprendre les histoires et les cadres de fonctionnement respectifs, et de construire un « vivre-ensemble » approprié.

Communiquer et soutenir les professionnels face au complexe

Les parentèles sont porteuses d'histoires et de cultures différentes les unes des autres, et différentes de celles des accompagnants. D'où la nécessité de communiquer abondamment sur les actions et problématiques par des moyens divers (forums, ateliers d'écriture, interventions, publications...) qui permettent de partir des questions, voire des angoisses, et aboutissent à des solutions créatives. Toutes ces initiatives ont l'avantage de produire des contenus communicables, rendant visible l'aide proposée. Elles constituent des espaces de confiance où il est possible de parler sans jugement, de s'émanciper de représentations inappropriées et d'imaginer des changements libérateurs. L'accompagnement des familles ouvre le débat sur des impensés, introduit des doutes propices à la créativité, autorise la critique et, *in fine*, prépare l'avenir.



Constitution de jeunes ménages dans l'immigration turque

Esra Baş

Constitution de jeunes ménages dans l'immigration turque

Esra Baş

Une des spécificités démographiques de la communauté turque de Belgique réside dans ses stratégies de mariage. La majorité des unions au sein de cette communauté se réalisent selon un arrangement transnational et intrafamilial : les familles turques résidant en Belgique cherchent un époux ou une épouse à leurs enfants arrivés en âge de mariage, préférentiellement en Turquie, et dans leur région d'origine, voire dans leur famille élargie (Mbah-Fongkimeh et coll., 2012). Si cette tendance — qui concerne environ 75 % des personnes adultes ayant migré de Turquie vers la Belgique depuis le début des années 80 — ne manque pas de poser des questions éthiques sur la liberté de choix des époux (Casier et coll., 2007), certaines recherches (Manço et Gerstnerova, 2016) montrent combien cette stratégie communautaire contribue à la prospérité des commerces lancés par les familles turques — dont de nombreux membres se trouvent en difficulté d'insertion professionnelle — et à leur démarginalisation, notamment, sur le marché du logement — certes au prix de certaines entorses faites à la législation du travail. Si cette orientation communautaire répond à de nombreux objectifs comme la fondation de nouveaux foyers capables de transmettre la culture d'origine aux générations à venir et au renforcement économique d'une population immigrée et exclue du marché de l'emploi pour diverses raisons, elle contrevient — parfois malgré elle — aux aspirations d'épanouissement personnel de certains jeunes concernés. Ceci s'observe par un taux de divorce qui a tendance à s'accroître dans cette communauté (Schoonvaere, 2013), accompagné de problèmes sociopsychologiques affectant les familles (Taş, 2008).

Ce modèle intracommunautaire montrant ses limites à cause des problèmes évoqués, mais également grâce au développement économique des régions d'origine et à [une limitation de plus en plus forte des possibilités d'immigration par mariage](#), on voit apparaître dans les années 2010 d'autres modalités d'union auprès des jeunes issus de l'immigration turque en Belgique et, plus généralement, en Europe.

Une rapide observation au sein des jeunes de la communauté concernée et des réseaux sociaux qu'ils suivent laisse, en effet, entendre que les jeunes belgo-turcs, nés et scolarisés en Belgique et arrivés à l'âge du mariage, préfèrent épouser, certes une personne d'origine turque, mais déjà établie en Europe, à la place de cousin(e)s de la région d'origine de leurs parents ou grands-

parents. Ce changement confirmé par des statistiques (Lievens, 2013) est en partie explicable par [des campagnes d'information orchestrées en Belgique, depuis les années 2000](#), ainsi que l'appréciation de la trajectoire des aînés par les jeunes générations. Il semble donc y avoir un lent changement dans les représentations que se font les jeunes à propos du mariage « transnational ».

Conséquemment à ces constatations, nous sommes également en droit de nous interroger sur le *choix du lieu d'habitation* des jeunes ménages constitués de personnes issues des migrations. L'histoire de l'immigration turque en Belgique montre que cette communauté fut premièrement installée dans les bassins miniers et industriels de Wallonie et de Flandre. Les années 80 et la crise de l'emploi industriel qui les ont caractérisées ont vu un certain glissement de cette population vers de grands centres urbains tertiaires comme Bruxelles et Anvers (Manço, 2000). L'installation dans les quartiers populaires des grandes villes a occasionné une concentration de ménages apparentés, où les foyers réunissant trois ou quatre générations ne sont pas rares (Schoonvaere, 2013). *Qu'en est-il des jeunes issus de l'immigration turque actuellement ? Une fois mariés, souhaitent-ils vivre proches de leur famille d'origine ? Ou envisagent-ils de s'en éloigner ? Le lieu d'habitation privilégié par cette population varie-t-il selon le mode de mariage choisi ? Quel est le rôle des relations familiales intergénérationnelles dans ces choix de vie ?*

Une recherche exploratoire

La présente étude investigate le choix du lieu d'habitation des jeunes Belgo-Turcs en lien avec la préférence du type de mariage. L'hypothèse logique serait qu'un mariage avec une personne proche venue de Turquie aille de pair avec une installation auprès des parents, de façon à renforcer la transmission culturelle aux enfants à naître. Dans le cas contraire, on s'attend à la distanciation géographique des jeunes ayant opté pour autre schéma de couple.

Notre approche exploratoire nous a amenée à rencontrer six sujets, dont trois femmes et trois hommes, âgés de dix-huit à vingt-trois ans, sachant que l'âge moyen de mariage au sein des Turcs de Belgique est de 24 ans (Schoonvaere, 2013). Deux des témoins qui se sont prêtés à une entrevue approfondie sont en fin d'études secondaires, deux autres sont aux études supérieures et les deux derniers, enfin, exercent un emploi rémunéré. Tous vivent à Bruxelles, où ils sont nés et ont été scolarisés. Nous pouvons parler à leur propos de « jeunes de la troisième génération », étant donné que leur présence en Belgique résulte initialement de la migration effectuée par leur grand-père. Tous ces sujets sont

célibataires et vivent au domicile de leurs parents. Ils nous livrent leurs visions à propos du mariage et du choix de leur futur lieu d'installation.

L'ensemble des participants à l'étude, à une exception près, ne s'oppose pas à un mariage dit «arrangé»; ces personnes souscrivent aux «valeurs traditionnelles» qu'ils comprennent même si certains pourraient s'orienter vers des jeunes Turcs d'Europe «approuvés» par leurs parents. Ainsi, les résultats des entretiens montrent que les témoins belges d'origine turque semblent être porteurs d'une certaine ambiguïté par rapport à cette question. Si la majorité des sujets se définissent comme proches de leur culture d'origine et apprécient la proximité de leurs parents, ils souhaitent néanmoins s'éloigner des quartiers centraux de Bruxelles, où vivent majoritairement les familles immigrées. Ils décrivent ces quartiers comme bruyants, manquant de verdure et peu agréables. Une seule participante souhaite prendre distance par rapport à sa famille et aux valeurs culturelles qu'elle représente; plus encore, elle désire partir habiter à l'étranger.

Plusieurs interlocuteurs remarquent encore que le choix de leur future habitation dépendra de leurs moyens financiers; le «choix» de rester vivre auprès de sa famille a aussi un fondement économique. Ainsi, l'échantillon de l'étude semble montrer des velléités de négociation, sinon de changement, davantage chez certains sujets que chez d'autres: le groupe rencontré tend vers l'acceptation d'un mariage arrangé, mais opte pour une localisation plutôt éloignée dans l'établissement ultérieur de leur nouveau foyer, afin de se protéger, semble-t-il, de l'influence que pourrait avoir la famille d'origine, par exemple, sur la gestion de leur couple et de l'éducation à donner aux enfants à naître.

Conclusions

Malgré ses limites évidentes, cette étude exploratoire montre l'intérêt d'investiguer plus avant cette matière peu couverte par une approche qualitative, en y intégrant les visions de la sexualité et de la parentalité parmi les jeunes issus de l'immigration. Elle inspire aussi des suggestions pratiques, comme un travail de sensibilisation auprès de psychologues, d'enseignants et autres travailleurs sociaux ayant un contact régulier avec ces jeunes en plein questionnement identitaire et leurs familles. De plus, il semble utile d'aller à la rencontre de cette génération, dans des maisons de jeunes ou des écoles, et d'y réaliser, avec eux, des activités qui leur permettent de s'informer, de s'exprimer et de se questionner à propos de leurs futurs choix de vie. Certaines

de ces initiatives pourraient faire intervenir des médias en langue turque, voire avoir lieu au pays d'origine dans les localités des grands-parents. Les interviews montrent en effet que les jeunes rencontrés estiment «devoir être» ou «devoir faire» ceci ou cela afin d'être en conformité avec un certain «idéal de famille». Cette quête peut devenir difficile à poursuivre dans un contexte de vie en Belgique (Taş et Manço, 2019), d'où la nécessité d'offrir aux jeunes des espaces d'écoute et de questionnement où interroger des normes forcément définies en dehors d'eux, où exprimer ses doutes et craintes, faire évoluer ses représentations et, enfin, où les aider à se positionner face à ces normes, pour ou contre et dans quelle mesure, en connaissance de cause.

Bibliographie

- Casier M., Peene N. et Zemni S. (2007), *Étude des facteurs limitant la liberté de choix d'un partenaire dans les groupes de population d'origine étrangère en Belgique*, Gand: Université de Gand.
- Lievens J., Van de Putte B., Van der Bracht K. et Caestecker F. (2013), *Trends in partnerkeuze van eerste en tweedegeneratiemigranten in België*, Gand: Université de Gand.
- Manço A. (2000), *Sociographie de la population turque et d'origine turque: 40 ans de présence en Belgique (1960-2000). Dynamiques, problématiques, perspectives*, Bruxelles: Éditions européennes, 2000.
- Manço A. et Gerstnerova A. (2016), «Migrant associations as alternative job providers: Experience of Turkish and sub-Saharan communities in Belgium», *Border crossing*, v. 6, n° 1, p. 1–15.
- Mbah-Fongkimeh A., Teule J. et Vanderwaeren E. (2012). *La migration par le mariage d'Emirdağ à Bruxelles*, Anvers: Université d'Anvers.
- Schoonvaere Q. (2013), *Étude démographique de la population d'origine turque en Belgique*, Bruxelles: Myria.
- Taş E. (2008), *Kismet! Regards croisés sur mariages et migrations*, Paris: L'Harmattan.
- Taş E. et Manço A. (2019), «Mariages, migrations et santé mentale: l'exemple des Turcs en Belgique», dans Barras C. et Manço A. (coord.), *L'accompagnement des familles entre réparation et créativité*, Paris: L'Harmattan, p. 209-218.



***Mariages, migrations et santé mentale
L'exemple des Turcs en Belgique***

Ertugrul Taş et Altay Manço

Mariages, migrations et santé mentale : l'exemple des Turcs en Belgique

Ertugrul Taş et Altay Manço

L'objectif de cette analyse est d'évaluer les migrations matrimoniales en tant que facteurs de risque en santé mentale pour les personnes immigrées et leur entourage. À travers l'analyse de données empiriques, il s'agit d'identifier les éléments des parcours migratoires qui augmentent la probabilité de développer des troubles ou des décompensations psychiques parmi les personnes concernées. La discussion des observations donne lieu à l'émission d'une série de conclusions et de recommandations pratiques et politiques qui engageant le travail sociosanitaire et d'accompagnement psychosocial mené avec les familles immigrées.

Introduction

L'effet des migrations matrimoniales sur la santé mentale des personnes immigrées est approché grâce à l'analyse des données produites par une *clinique psychologique privée située à Charleroi en Belgique*. Entre 1997 et 2014, ce centre psychothérapeutique a accueilli un total de 3265 patients d'origine turque immigrés dans ce pays, dont 59 % de femmes. Unique en son genre en Wallonie, cette clinique propose aux patients des soins prodigués en langue turque. La vocation industrielle de cette région a attiré une importante vague migratoire originaire de Turquie dès les années 1960. Cette main-d'œuvre masculine insérée dans les charbonnages et les sidérurgies a beaucoup souffert de la transition économique du pays d'installation. Faiblement qualifiée développant un taux de chômage important, on voit, depuis les années 1990-2000, la population originaire de Turquie se faire une place dans le domaine de la restauration et de la petite distribution, ainsi que dans le secteur de l'entretien, notamment, à travers le truchement de petites entreprises familiales (Manço, 2000). Cette phase coïncide avec les migrations matrimoniales qui voient l'importation d'hommes et de femmes se mariant avec les jeunes issus de l'immigration ouvrière turque. Partout en Europe occidentale, la population turque immigrée est concernée par la question des migrations matrimoniales. Ainsi, de 22 (femmes) à 24 % (hommes) des personnes d'origine turque vivant en Belgique y ont immigré à la suite d'un mariage avec une

personne installée dans ce pays. De plus, la moitié de ces mariages parmi les hommes et 41 % parmi les femmes se contractent au sein d'un même cercle familial élargi (Kaya et Kentel, 2007). La population d'origine turque installée en Belgique avoisine les 250 000 individus, dont environ un quart vit en Wallonie. Le regroupement matrimonial est la voie principale permettant à de nombreux hommes et femmes originaires de Turquie de s'installer en Belgique. Une étude réalisée en 2013 fait état de 5142 conjoints turcs (hommes et femmes, en parité) arrivés dans le pays entre 2008 et 2010, soit 75 % des migrations en provenance de ce pays (Schoonvaere, 2013).

Une recherche clinique

L'institution clinique qui nous sert de terrain d'observation compte un patient sur deux qui soit présent en Belgique à la faveur d'un mariage. Ce taux est de 60 % parmi les hommes et de 43 % parmi les femmes immigrées turques qui y consultent un psychologue. C'est précisément ce constat qui a nourri l'hypothèse à la base de la présente recherche. Parmi les utilisateurs de cette clinique arrivés de Turquie par mariage, *1386 personnes* (654 hommes et 732 femmes) sont des patients de plus de 20 ans qui ont fréquenté la structure suffisamment longtemps de sorte qu'un diagnostic a pu être posé pour chacun. Nous disposons pour ces patients d'une *cinquantaine d'informations sociodémographiques* (sexe, âge, date d'immigration, niveau de scolarisation, statut de résidence, statut socio-économique, langues parlées, état civil, informations sur le mariage, etc.), ainsi qu'en rapport avec leur *processus thérapeutique*. La durée moyenne de la relation clinique est, dans ce groupe, de sept mois environ avec un écart-type de deux mois.

L'étude permet de comparer les caractéristiques sociodémographiques de cet échantillon à des populations de référence, ce qui aide à définir les facteurs de risque ou de protection en santé mentale qui impliquent les groupes concernés par les migrations liées aux mariages. Ces comparaisons sont permises par la disponibilité de données sociologiques ou épidémiologiques concernant les pays et groupes de référence. Nous avons choisi de nous référer le plus possible aux données des années 2010 à

2012, afin de correspondre avec la fin de la période des observations cliniques exploitées dans cette analyse.

Fragilité psychologique et sociale des migrantes matrimoniales

L'archive de la clinique psychologique dédiée à la population originaire de Turquie comprend six femmes pour quatre hommes. Les observations montrent que *les femmes et, en particulier, celles immigrées par mariage sont davantage atteintes par les troubles de l'humeur*. Dans cette catégorie, un diagnostic de ce type est posé pour sept femmes sur dix. La proportion de patients masculins concernés par des troubles de l'humeur est plus faible. La prévalence des troubles de l'humeur est de 20 % parmi les femmes de Wallonie contre 13 % parmi les hommes (Gisle, 2014); cette valeur est de 15 % parmi les femmes de Turquie contre 7 % chez les hommes (Önen, Kaptanoglu et Seber, 1995). Par ailleurs, *une patiente immigrée matrimoniale sur trois souffre de troubles psychosomatiques* ce qui représente le triple de la valeur moyenne observée auprès des patientes arrivées en Belgique par d'autres voies que le mariage.

La vulnérabilité psychologique des femmes immigrées par les liens du mariage est renforcée par leur surexposition à des risques sociaux comme le chômage et le manque de reconnaissance (Bruffaerts et coll., 2003). Ainsi, dans le groupe des patients ayant immigré par mariage 51 % des hommes et 86 % des femmes sont sans emploi, même si les autres patients d'origine turque souffrent également d'exclusion économique. La conséquence directe de cette situation est la dépendance économique des personnes en souffrance psychologique vis-à-vis de leur (belle-)famille. La plupart des patients ne bénéficient pas d'indemnités sociales parce qu'ils ne sont pas dans les conditions administratives requises. La quasi-totalité des femmes et plus de la moitié des hommes immigrés par mariage disposent de moins de 1000 euros nets par mois. L'absence de maîtrise en français augmente leur isolement social et leur dépendance : 93 % des femmes turques immigrées par mariage sont dans cette situation, contrairement aux autres catégories de patients turcs dont 40 % maîtrisent au moins un peu la langue de la région.

La *dépendance vis-à-vis du cercle familial* amène les immigrées matrimoniales à s'y replier davantage. Absentes du champ de la

production, on les voit dans le champ de la reproduction : neuf sur dix ont des enfants, alors que l'âge moyen dans ce groupe est de 30 ans. En comparaison, le taux de maternité parmi les femmes turques de plus de 20 ans immigrées en Belgique est de 60 % (Kaya et Kentel, 2007). Par ailleurs, sept patientes immigrées par mariage sur dix font ménage avec leurs beaux-parents, cette proportion est de trois sur dix pour leurs homologues masculins. En revanche, à peine 14 % de la population turque de Belgique vit dans un ménage regroupant trois générations (Schoonvaere, 2013). On constate que cette situation est conflictogène surtout pour les patientes immigrées : sept sur dix déclarent être en conflit avec leur conjoint et huit sur dix avec d'autres personnes de leur entourage. Une enquête (Kaya et Kentel, 2007) établit à 25 % la proportion de femmes turques immigrées en Belgique à mentionner des conflits avec leur entourage familial. Une proportion de 10 % est avancée à ce sujet dans une étude (Önen, Kaptanoglu et Seber, 1995) concernant les facteurs de risque en santé mentale auprès de la population féminine de Turquie. On constate que *la migration et en particulier en lien avec le mariage augmente les risques de conflits entre les femmes immigrées et leur famille*. De fait, un tiers des patients des deux sexes immigrés par mariage sont divorcés tandis que cela représente 18 % auprès de la patientèle dont la raison de la présence en Belgique n'est pas le mariage.

Discussion et recommandations

Pour les communautés immigrées, le mariage avec des ressortissants du pays d'origine permet à de nombreux jeunes de s'installer dans le pays d'accueil. Les pratiques matrimoniales se transforment également au gré des politiques migratoires qui rendent possibles ou non d'autres voies d'accès légal au pays d'installation.

L'instrumentalisation du mariage engendre toutefois une souffrance tant pour les jeunes que leur famille. Au sein de la population turque, les lieux d'origine des époux et le lieu de l'installation du couple ont une influence sur la dynamique du jeune ménage et, entre autres, sur les rapports de force genrés. La société traditionnelle turque place l'homme dans une position patriarcale et la femme dans la position subordonnée. C'est la famille du garçon qui demande le mariage et assume le déroulement des cérémonies à

l'issue desquelles la fille s'installe dans la famille de son mari. La résidence est patrilocale ou virilocale.

Les migrations matrimoniales poussent les familles vers des recompositions culturelles et sociales. Elles renforcent la rupture avec la culture d'origine et déforcent l'adaptation au nouveau contexte d'installation. Dans ce contexte, les *facteurs sociétaux de fragilisation* sont, notamment, les difficultés socio-économiques et d'insertion professionnelle, la mise en question de l'estime de soi et la perte de confiance (expériences de discrimination, etc.). Facteur d'isolement, la question linguistique associée à un manque de ressources personnelles rend difficile l'autonomie et donne lieu à des formes d'infantilisation du ou de la partenaire — dont le droit de séjour dans le pays d'immigration dépend en général de la poursuite de son mariage... Or, les épisodes de dépression se développent souvent en rapport dialogique avec des difficultés dans les relations conjugales ou familiales. Elles peuvent persister pendant plusieurs années et se terminer par une séparation ou un divorce. À son tour, le stress généré par la séparation peut également prédisposer à la survenue d'une dépression. Les *facteurs de fragilisation familiaux* sont ainsi en lien étroit avec les difficultés d'adaptation, notamment économique. Ces facteurs se cristallisent autour du lieu de résidence des patients. On constate une surreprésentation de patientes migrantes matrimoniales installées chez leurs beaux-parents. Cette localisation contribue à attiser des conflits intrafamiliaux et de couple qui peuvent dégénérer en troubles psychologiques.

La perte du contexte social dont bénéficiait la migrante avant de quitter son pays d'origine peut occasionner un deuil dans un cas et causer un trauma dans l'autre, voire une combinaison de troubles. L'analyse montre une incidence plus prononcée des troubles psychosomatiques et de l'humeur chez les immigrées matrimoniales. Il convient ainsi de relater la *problématique de la prise en charge* des patientes immigrées. Le fait de ne pas parler la langue du pays d'accueil est un frein important dans l'accès aux services sociaux et de santé. Cette analyse montre que les patients qui se trouvent dans cette situation s'orientent plus aisément vers un professionnel de la même origine et du même sexe ou, à tout le moins, vers une structure qui peut assurer l'interprétation sociomédicale. Le recours

aux professionnels qui parlent une langue connue de l'immigré(e) facilite non seulement la communication en consultation, mais permet également d'informer d'autres services utiles au patient. Si ces conclusions sont basées sur la pratique d'une seule structure clinique, il s'agira d'élargir la démarche empirique vers d'autres communautés immigrées et interroger des motifs tels que le rapport au religieux, la fréquentation d'associations d'immigré(e)s ou la proximité d'autres proches non apparentés qui peuvent servir de soutien aux migrantes. Enfin, les observations étayées montrent l'importance de revoir les politiques migratoires et le droit du séjour en fonction des risques psychologiques pris par les migrants matrimoniaux, hommes et femmes, souvent dépendants de leur belle-famille pour leur subsistance dans le pays d'installation.

Bibliographie

- Bruffaerts R., Bonnewyn A., Van Oyen H., Demarest S., Demyttenaere K. (2003), « Prévalence des troubles mentaux dans la population belge. Résultats de l'European Study on Epidemiology of Mental Disorders », *Revue médicale de Liège*, v., n° 12, p. 741-750
- Gisle L. (2014), Santé mentale, dans : Van der Heyden J, Charafeddine R. *Enquête de santé 2013. Rapport 1 : Santé et Bien-être*, Bruxelles : WIV-ISP
- Kaya A., Kentel F. (2007), *Belgian-Turks : A bridge or a breach between Turkey and the European Union?* Bruxelles : Fondation Roi Baudouin.
- Manço A., (2000), *Sociographie de la population turque et d'origine turque : 40 ans de présence en Belgique (1960-2000). Dynamiques, problématiques, perspectives*, Bruxelles : Éditions européennes.
- Önen F., Kaptanoglu C., Seber G. (1995), Kadınlarda depresyonun yaygınlığı ve risk faktörlerle ilişkisi. *Kriz Dergisi*, v. 3, n° 1-2, p. 88-103.
- Schoonvaere Q. (2013), *Étude démographique de la population turque en Belgique*, Bruxelles : Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme.
- Taş E. (2014), *Les Alliances Renversées. Souffrances des gendres dans les migrations matrimoniales turques*, Saarbrücken : PAF.



La coparentalité, un défi pour les familles migrantes

Exemple de la communauté turque de Belgique

Selma Tunakara

La coparentalité, un défi pour les familles migrantes Exemple de la communauté turque de Belgique

Selma Tunakara

La coparentalité est un idéal vers lequel tendre afin de permettre à l'enfant de maintenir un lien avec ses deux parents divorcés. Roskam et coll. (2015) définissent le concept comme la qualité de la coordination entre les conjoints dans l'exercice de leurs rôles parentaux. « C'est l'idée selon laquelle il est de l'intérêt de l'enfant d'être élevé par ses deux parents, dans la famille fondée sur le mariage comme dans la famille créée hors mariage, que le couple parental soit uni ou qu'il soit désuni » (Vauvillé, 2003). Complexe en soi, la coparentalité semble poser un défi spécifique aux familles immigrées. Divergences de représentations sur les rôles parentaux au sein de leur culture d'origine et dans le pays d'accueil ? Rareté des ressources en tout genre, liée à la condition migratoire ?... Or, la divortialité des personnes migrantes est importante tant l'immigration peut éprouver les liens du couple. En 2005, la proportion de ménages monoparentaux est plus élevée dans la communauté turque (11 %) par rapport aux ménages d'origine belge (9 %). Au sein de la communauté turque installée en Belgique, la stratégie matrimoniale principale est d'organiser l'union d'une personne d'origine turque née en Belgique avec un conjoint venant du pays d'origine (Schoonvaere, 2013).

Les professionnels de l'enfance et de l'intégration se sentent parfois démunis face aux demandes d'aide provenant de personnes divorcées issues de l'immigration qui se trouvent tout à coup seules et sans outils face aux exigences parentales et aux blessures conjugales. Comment leur venir en aide ? À notre connaissance, il n'existe pas de recherches approfondies sur cette problématique située en contexte postmigratoire. Notre objectif est ainsi de répondre à ces questions dans le cadre d'une approche exploratoire de la coparentalité vécue par les mères et pères issus

de l'immigration turque en Belgique afin de mieux comprendre les résistances face à cette pratique et de proposer des pistes de solutions pour les professionnels qui travaillent avec ce public.

Nous analysons le vécu de ces femmes et hommes divorcés qui sont amenés à jouer leurs rôles parentaux, voire leurs obligations et, par conséquent, à maintenir un lien avec leurs enfants. Il s'agit, ensuite, d'identifier ce qui est nécessaire à l'exercice d'une coparentalité de qualité et ce qui empêche la poursuite de cette dernière. Concrètement, dans le cadre de notre pratique d'accompagnement et de formation auprès d'un public issu de l'immigration, nous avons rencontré treize mères et neuf pères d'origine turque. Ces personnes ont entre 29 et 47 ans. Elles sont toutes divorcées ou séparées. Les rencontres se sont organisées autour d'entretiens semi-directifs, avec une attention particulière portant sur la construction du couple, l'organisation familiale avant le divorce et les relations entre les ex-conjoints, ainsi qu'avec les enfants depuis la séparation.

Résultats

L'analyse de ces interviews permet d'émettre trois hypothèses principales : (1) la configuration de la famille a une influence sur la pratique de la coparentalité après le divorce chez les mères et les pères issus de la communauté turque ; (2) le type de mariage réalisé par ces hommes et ces femmes influence la pratique de la coparentalité après le divorce ; (3) la configuration du mariage, où l'un des époux est né en Belgique et l'autre arrivant de Turquie, rend difficile la pratique de la coparentalité, après le divorce.

En effet, trois configurations familiales ressortent de l'échantillon de parents : le père est le seul pourvoyeur financier ; la mère est la seule à avoir une source de revenus ; et enfin, père et mère ont tous deux des moyens pécuniaires. Les résultats montrent une communication faible ou inexistante entre les parents après le divorce quand le père est seul pourvoyeur financier pendant la vie commune. Quand la mère est l'unique source de revenus, la majorité des parents divorcés communique avec leur ex-conjoint(e). Dans tous les cas, il semble qu'il y ait une certaine tentative

pour que le lien père-enfant soit maintenu, même avec peu ou pas de communication entre les parents. Dans la majorité des cas, ce sont les mères qui soutiennent ce lien.

Les résultats montrent également un lien entre l'implication du père dans les tâches domestiques et/ou parentales pendant la vie commune et la communication entre ex-époux, ainsi que le contact régulier entre père et enfant, après divorce. De fait, une pratique de coparentalité est constatée quand il y a eu partage des tâches domestiques et/ou parentales entre les ex-conjoints pendant la vie commune : « *Le plus faible investissement des hommes après le divorce ou la séparation reflète leur désengagement antérieur* » (de Singly, 1993). Par conséquent, il semble que plus l'implication dans les tâches familiales — du temps de l'union — est égalitaire, plus la coparentalité — après divorce — est perçue de manière positive par les mères (Limet, 2009).

On observe encore au sein de l'échantillon que la majorité des parents mariés par choix amoureux semble maintenir une bonne communication après le divorce. Par contre, la majorité des parents dont le mariage a été arrangé par leurs proches ne communique plus entre eux, après leur séparation. Comme le montrent d'autres études, le mariage arrangé avec une personne du pays d'origine peut fragiliser l'union, car le couple ainsi formé réunit des personnes qui ont des vécus et des attentes différentes (Taş et Subaşı, 2017). Dans le cas où le mariage est réalisé entre partenaires où l'un est né en Turquie et l'autre en Belgique, souvent, c'est la personne qui réside dans ce dernier pays qui répond aux besoins de la famille. C'est aussi sur lui/elle que reposent la charge des démarches administratives et l'accompagnement du partenaire arrivé de Turquie. Dans la plupart des cas, les brus venant de Turquie ne travaillent pas et sont femmes au foyer, tandis que les gendres doivent trouver un emploi, souvent précaire. Ils sont, tous deux, dans la plupart des situations, au moins partiellement dépendants de leur belle-famille. D'après Taş et Subaşı (2017), la dépendance économique et psychologique, ainsi que l'éloignement de la famille et du milieu d'origine, en raison de l'immigration, conduisent souvent à l'échec des mariages entre une personne née en Turquie et l'autre personne d'origine turque née en Belgique.

Discussion et recommandations

En conclusion, l'observation suggère que la pratique de la coparentalité après un divorce est surtout difficile pour des parents ayant réalisé un regroupement familial suite à un mariage arrangé et qui ont vécu, durant leur union, dans une configuration traditionnelle : père travailleur à l'extérieur et mère au foyer.

Il convient de noter également que les résultats pointent un autre facteur influençant la pratique de la coparentalité. Il s'agit de la conception générale de la famille à travers laquelle sont définis les rôles parentaux. De fait, l'image d'un père au foyer et de son épouse comme moteur économique de la famille peut contrevenir aux représentations traditionnelles de certaines familles originaires de Turquie installées en Belgique selon lesquelles « *le monde extérieur est réservé aux hommes et le monde domestique aux femmes* » (Manço, 1996) et « *s'occuper des enfants et répondre aux besoins de la famille est le rôle le plus important des femmes* » (Rigoni, 2001). Dans un tel contexte, il est difficile de soutenir l'inversion des rôles parentaux traditionnels ; cela fragilise les couples issus de l'immigration et compromet la coparentalité. Certaines femmes rencontrées durant la recherche ont quitté leur mari qui ne travaillait pas à l'extérieur, mais s'occupait des tâches domestiques et parentales. Elles affirment ne pas avoir apprécié cette configuration familiale. Riaño et Baghdadi (2007) constatent également que l'image d'un homme pourvoyeur principal de ressources pour la famille et celle d'une femme prête à sacrifier sa carrière au profit du mari restent ancrées dans l'esprit des femmes migrantes. Süzen (2008) qui interroge des femmes turques divorcées montre aussi que le souhait de ces mamans monoparentales est d'avoir une famille heureuse et épanouie dans laquelle l'homme prend économiquement en charge sa femme et ses enfants.

L'étude met en lumière que l'exercice de la coparentalité, une disposition promue par la loi en Belgique, est difficile à pratiquer pour certains parents issus de la communauté turque. En tant que professionnelle de la formation des adultes, nous estimons qu'il est essentiel de sensibiliser ces parents à l'importance de garder le lien avec leur(s) enfant(s) en cas de divorce, et

d'exercer une coparentalité avec leur ex-conjoint(e), tant pour le développement harmonieux des enfants que pour le bien-être des parents. Houzel (1999) montre que tout investissement par l'enfant d'une référence parentale lui permet de se repérer dans son expérience existentielle et constitue la base de la construction de sa personnalité.

Selon nous, il est essentiel de créer des programmes de soutien à la parentalité et à la coparentalité au sein des associations, des structures de santé et des centres de formation avec l'objectif d'informer les parents sur l'importance d'une coparentalité dès la naissance de leur enfant et de les conscientiser à l'enjeu de poursuivre cette pratique malgré une éventuelle séparation. Nous croyons, en cette matière, à l'efficacité d'organiser des rencontres mixtes, intergénérationnelles et interculturelles sur des thématiques liées au choix du conjoint, à l'immigration matrimoniale et aux partages des tâches familiales. Un des objectifs serait d'y travailler, avec des pères et des mères, le détachement par rapport aux identités parentales traditionnelles et de soutenir les parents dans l'organisation d'une vie familiale qui ferait place à plus de coopération et de valorisation des ressources de chacun dans un cadre équitable. La législation et les pratiques professionnelles également doivent évoluer et, par exemple, inciter plus les pères à prendre des congés parentaux.

Chez l'enfant, les réactions d'attachement et d'angoisse de séparation existent autant pour le père que pour la mère, et ce déjà à partir de sa première année de vie (Lamb, 1997). Il est erroné de croire que le lien mère-enfant est absolu, même s'il est important dans le développement de l'enfant (Neyrand, 2011). L'identité de « bon parent » est influencée par l'expérience, mais aussi par les attitudes du coparent. Le père s'impliquerait davantage dans l'éducation et les soins de l'enfant si la mère croit que sa présence est importante pour l'enfant et qu'elle l'encourage et le soutient dans ces tâches (Roskam et coll., 2015 ; Favez, 2017). Enfin, conscientiser les parents à l'importance d'une éducation égalitaire entre les filles et les garçons est une dimension à souligner. Les enfants qui ont eu des parents partageant les tâches de manière égalitaire ont moins tendance à attribuer des rôles stéréotypés aux femmes et aux hommes : « *il faut vouloir la coparentalité non pour*

l'équité, mais pour que l'enfant ait accès à la diversité des sexes, des genres, des rôles, des représentations... » (Viaux, 2003).

Bibliographie

- Favez N. (2017), *Psychologie de la coparentalité : concepts, modèles et outils d'évaluation*, Paris : Dunod.
- Houzel D. (dir.) (1999), *Les enjeux de la parentalité*, Toulouse : Érès.
- Lamb M. (1997), *The role of the father in child development*, New York : Wiley.
- Limet O. (2009), « De l'idéal de la coparentalité aux modalités pratiques : quels écueils ? Vers une meilleure compréhension des principes qui sous-tendent les interventions auprès des parents séparés », *Revue scientifique de l'AIFI*, v. 3, n° 1, p. 101-141.
- Manço A. (1996), « L'organisation des familles turques en Belgique et la place des femmes », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, n° 21, p. 15-24.
- Neyrand G. (2011), *L'enfant, la mère et la question du père : un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris : PUF.
- Riaño Y. et Baghdadi N. (2007), « Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un Européen », *Nouvelles questions féministes*, v. 26, n° 1, p. 38-53.
- Rigoni I. (2001), « Migration et mutation des rapports familiaux : le cas des femmes originaires de Turquie », *Cahiers du genre*, v. 30, n° 1, p. 103-120.
- Roskam I., Galdiolo S., Meunier J. C. et Stiévenart M. (2015), *Psychologie de la parentalité : modèles théoriques et concepts fondamentaux*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Schoonvaere Q. (2013), *Étude démographique de la population d'origine turque en Belgique*, Bruxelles : Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.
- Süzen T. (2008), « La violence contre les migrantes en Allemagne », *Migrations Société*, n° 5, p. 115-128.
- Taş E. et Subaşı Z. (2017), « A View of Family Structures of Turkish Immigrant Community in Belgium Under the Light of Clinical Studies », *Uluslararası Kultur ve Sosyal Araştırmalar Dergisi*, v. 3, n° 1, p. 43-64.
- Vauvillé F. (2003), « Du principe de coparentalité et de sa mise en œuvre », Dekeuwer-Défossez F. et Choain C. (dir.), *L'autorité parentale en question*, Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, p. 119-137.
- Viaux J. L. (2003), « Fonction et fiction du juridique : l'autorité parentale après la loi du 4 mars 2002 », *Actualité juridique famille*, n° 9, p. 288-293.



Poupée Zakariya - commerce équitable
Peau foncée, cheveux noirs et sans
visage respectant l'éthique de l'islam.
Une tenue de prière et un tapis de prière
pour poupée afin d'encourager votre
enfant à la pratique de la prière
Dimension: 30cm de Hauteur



Hochet en coton pour bébé utilisable dès
la naissance.

Ce doudou est fabriqué main et ne
comporte pas de représentation sur le
visage pour le respect de notre éthique.

Un joli doudou islamique qui
accompagne votre enfant dans son
sommeil, facile à manipuler par des
petites mains. Secouez-le et celui-ci fera
du bruit (des petites billes).

Deux coloris disponible: Rose ou Bleu.

Socialiser à travers jeux et jouets religieux ***Le cas du marché halal***

Sarah Degée



Socialiser à travers jeux et jouets religieux : le cas du marché halal

Sarah Degée

Outils privilégiés du développement de l'enfant, les jeux et jouets constituent également des agents de socialisation. Dès le 18^e siècle, les enfants de « bonnes familles » se voyaient offrir poupées pieuses, déguisements de prêtrise, cartes iconographiques, autels miniatures et autres, dans l'espoir de leur inculquer la piété et le sens religieux (Morelli, 1986). À l'heure actuelle, si les jouets religieux sont absents de nos magasins ludiques, ils n'ont pas pour autant disparu, en témoignent ceux du marché halal.

À l'ère du néolibéralisme, les jeux et jouets sont des biens de consommation marqués dans leurs usages par les classes sociales (Vincent, 2001). Ils participent également à la construction du genre chez les enfants. Peu visibles, les jeux et jouets du marché halal contribuent à la socialisation primaire de certains enfants de familles musulmanes. Produits minoritaires au sein du marché polymorphe qu'est le marché halal, ils n'ont fait, à l'heure actuelle, l'objet d'aucune recherche scientifique. Par conséquent, la présente étude revêt un caractère exploratoire.

Le marché halal : quelques balises

Invention marketing communautaire du milieu du vingtième siècle, le marché halal draine actuellement 1300 milliards de dollars par an. « *Ni le Coran ni la Sunna, pas plus que quatorze siècles de jurisprudence islamique n'ont produit de définitions industrielles du halal* » affirme Bergeaud-Blackler (2017, 170). Présent sur les cinq continents, le halal produit et estampille des biens et services très diversifiés, tels que de l'alimentation, des vêtements, des voyages, de la nourriture pour animaux... Il affuble des qualificatifs « musulmans », « islamique », « correspondant à l'éthique islamique » des produits dénués, traditionnellement de label, tel que de l'eau. Il transforme également des produits interdits pour les rendre « charia compatible » telle que la bière. Autrement dit, au sein de ce marché, tout serait « halalizable ».

Ce marché est pourtant fragmenté. Différents modèles et conceptions identitaires s'y affrontent. Bergeaud-Blackler (2017) différencie modèle « ummique » et modèle inclusif. Le premier renvoie à des produits conçus, fabriqués et consommés par des musulmans. Ceux-ci y sont présentés comme ayant des besoins spécifiques que le marché halal pourrait combler en tout point. Les références à l'islam y sont nombreuses. Le modèle inclusif, quant à lui, mobilise des arguments de vente tels que l'éthique et l'écologie. Il vise des acheteurs musulmans comme non-musulmans. De par ses spécificités, le marché halal participe des nouvelles formes de socialisations dont la consommation est le support et l'un des enjeux, notamment au sein de familles issues de l'immigration maghrébine.

Aperçu de jeux et jouets disponibles sur le marché

Le consommateur pourra se procurer des jeux et jouets du marché halal au sein de certaines librairies dites islamiques, sur des sites de vente en ligne, ainsi que des objets fabriqués mains sur des weblogs. Sur base de visites au sein de trois magasins bruxellois et la consultation de sites Internet, nous proposons une photographie non exhaustive de catégories de produits disponibles.

Reprenant la distinction opérée par Bergeaud-Blackler (2017), les jeux et jouets que nous avons pu observer s'inscrivent dans le modèle ummique. Effectivement, les références à l'islam y sont nombreuses, les consommateurs musulmans y sont présentés comme homogènes et distincts des non-musulmans. Ces points de vente illustrent parfaitement le constat de l'auteur : au sein du marché halal, tout est « halalizable ». En affublant des objets d'« islamiques », de « musulmans », tels que des jeux et des jouets, le marché ummique opère une rupture avec une tradition qui ne se distinguait pas par catégorisation. Aussi, la création d'une distinction (islamique/non-islamique ou musulman/non-musulman) proviendrait d'une conception rigoriste de l'islam, là où les conceptions plus traditionnelles s'en abstiennent.

Dès le plus jeune âge, l'enfant pourra exercer ses sens et sa motricité en prenant appui sur les « jeux fonctionnels ». Dans cette catégorie, le marché halal propose, entre autres, des hochets, des peluches ainsi qu'un trotteur

récitant des invocations... Proposés à partir d'un an, les «jeux constructifs» consistent à empiler et bricoler. Nous pourrions citer comme exemples, des puzzles, des jeux d'encastrement ou cubes illustrant la Kaaba ou encore l'alphabet et les chiffres arabes. À l'apogée de l'activité ludique, l'enfant s'intéresse aux «jeux symboliques» ou «jeux de faire semblant». Le marché halal en propose plusieurs. En guise d'illustration, citons des poupées vêtues d'un hijab ou encore accompagnées de tapis de prière. Les jeux de cette catégorie sont particulièrement importants en termes de socialisation, car l'enfant joue, entre autres, à imiter l'adulte. Attardons-nous sur un jouet nous venant de Syrie : Fulla. Copie conforme de la célèbre Barbie, elle illustre parfaitement le jouet «islamisé». D'une part, cette poupée est fabriquée à l'image des critères de beauté occidentaux (minceur extrême, grandeur...). D'autre part, l'objet et son discours promotionnel renvoient à une image puritaine de la femme et prône une stricte séparation des sexes. (Haenni, 2011). Aussi, ce produit est différentialiste dans le sens où il cherche à se démarquer de la femme occidentale, considérée comme trop peu vêtue et donc impudique.

Les jouets que nous avons pu observer distinguent également le genre. Les filles se voient proposer des teintes de roses et les garçons, des teintes de bleus. Les personnages féminins sont présentés à l'intérieur d'habitats, tandis que les personnages masculins se trouvent à l'extérieur, exactement comme le marché du jouet non religieux. Le marché ummique est donc paradoxal. Il affirme que les musulmans constituent une catégorie de consommateurs particuliers alors même qu'il véhicule les mêmes stéréotypes sexistes que le marché non halal.

Une autre catégorie d'objets ludiques est constituée des «jeux formels» appelés également «jeux de règles». Nous avons pu observer des jeux de cartes ou de plateaux permettant d'exercer ses connaissances à propos de la vie des prophètes et des quatre califes, à propos des actes culturels, d'invocations ou encore des textes scripturaires. Majoritairement, les jeux de règle ne sont pas genrés. À l'instar des autres jeux et jouets, ceux de cette catégorie sont qualifiés de «musulmans» et d'«islamiques». Ces appellations présentent les musulmans comme un tout monolithique. Or, les connaissances prônées par ces jeux font, pour certaines, l'objet de

divergences. À titre d'illustration, citons le fait que l'islam sunnite et l'islam chiite ne reconnaissent pas le même nombre de califes.

Quelques arguments de vente

Penchons-nous sur site de vente en ligne : [Easydin](#). De par les vocables employés, le site s'inscrit également dans le marché ummique. Au sein du discours de vente, nous pouvons relever la mobilisation d'un argument comme la présence d'«un tapis de prière afin d'encourager votre enfant à la pratique de la prière». Selon [Haenni](#), dans ce type d'argumentaires, l'islam côtoie aussi le commerce équitable, bien qu'en général, aucun label ne soit évoqué. Par ailleurs, l'absence de visage sur les jouets poupées est présentée comme relevant de «l'éthique islamique». D'une part, il nous semble plus judicieux de parler de norme. D'autre part, l'interdiction de représenter des visages fait l'objet de divergences au sein de la jurisprudence islamique. Le site fait abstraction de cette divergence, présentant cette norme comme étant valable pour tous les musulmans. De plus, le site parle de «notre éthique» et passe de l'homogénéisation des musulmans à la convocation d'un endogroupe (les musulmans) et donc aussi d'exogroupes (les non-musulmans)...

Bibliographie

- Bergeaud-Blackler F. (2017), *Le marché halal ou l'invention d'une tradition*, Paris : Seuil.
- Haenni P. (2011), «La consommation n'a pas d'odeur... Quelques réflexions sur le religieux en culture de masse», *Social Compass*, n° 58, p. 316-322.
- Morelli A. (1986). «La stimulation des vocations religieuses chez les enfants au début du 20^e siècle», Gubbels R. (dir.), *Autonomie et conditionnement chez l'enfant et l'adolescent*, Bruxelles : Labor, p. 125-142.
- Vincent S. (2001), *Le jouet et ses usages sociaux*, Paris : La Dispute.



L'accompagnement à travers l'art

*Deux actions de la
Fondation Menuhin*

Marianne Poncelet

L'accompagnement à travers l'art : deux actions de la Fondation Menuhin

Marianne Poncelet

« C'est la réaction des enfants, leur joie à apprendre à danser, à chanter, à vivre ensemble, c'est cela qui nous guide. Cela devrait guider le monde entier. »

Yehudi Menuhin

Menuhin était convaincu que ce n'est que l'exercice des arts et de nos sens et l'attention portée à la diversité des cultures qui sont capables d'enfanter le vrai respect de l'autre et le désir de paix, permettant d'accomplir nos propres réalisations et les réalisations collectives de tous ceux qui partagent notre responsabilité envers cette terre. Il était intimement persuadé que ce n'est qu'avec une formation créatrice qui ne supprime aucun don de l'enfant, mais qui, au contraire, l'« élève » que nous pourrions, ensemble, engendrer une société qui domine et absorbe sa violence. Que l'art peut structurer la personnalité des jeunes citoyens pour plus d'ouverture d'esprit, de respect de l'autre et de désir de paix est la vision de la Fondation Menuhin. Plus de vingt ans après la disparition du musicien, dans une Europe en proie à la peur et au désarroi, un des nombreux défis à relever est l'inclusion sociale des migrants à travers l'éducation artistique. Approchons le travail de la Fondation à travers l'exemple de deux actions.

META – Minorities Education through the Art

Au cours des dernières années, les écoles et les chercheurs ont marqué leur intérêt pour l'art dans l'éducation comme moyen d'apprentissage innovant, en particulier en ce qui concerne les enfants issus de milieux défavorisés ou de l'immigration, ou encore souffrant de difficultés d'apprentissage. De nombreux projets ont été conçus dans le but de promouvoir des pédagogies innovantes intégrant tous types d'arts dès l'école primaire. Certains ont été « empiriques », alors que d'autres se sont fondés sur le diagnostic et l'évaluation à partir de différentes perspectives disciplinaires : sciences sociales, pédagogie, psychologie, anthropologie, études culturelles ou dialogue

interculturel. Tel est le cas du *programme MUS-E de la Fondation Internationale Yehudi Menuhin*, qui intervient depuis plus de 25 ans dans les écoles primaires de plusieurs pays d'Europe et qui propose des parcours artistiques aux enfants de 6 à 12 ans, afin d'éveiller leur créativité, leur empathie et leur résilience, donnant ainsi aux enfants la possibilité d'explorer et exploiter leurs potentiels tout en devenant de véritables créateurs de changement.

Le projet META « Éducation des Minorités à travers l'Art » s'appuie sur la longue expérience cumulée du réseau MUS-E, sur les pistes innovantes de projets tels que ART4ROM et MUSIC4ROM, ou encore E-ARTinED, et part du principe que les arts améliorent la motivation des élèves, la concentration, la confiance en soi, le travail en équipe, les aptitudes cognitives, l'esprit critique, les aptitudes verbales, parmi tant d'autres compétences-clés. En d'autres mots, la pratique de l'art à l'école est étroitement liée à la réussite académique des élèves, à leur développement social et émotionnel, à leur engagement civique, à l'égalité des chances en matière d'inclusion sociale, non seulement en classe, mais aussi plus largement dans la société.

META, se basant sur les avancées de plusieurs projets qui ont fait leurs preuves, propose la connaissance précise de méthodologies et d'outils utilisant différentes formes d'art pour réduire les disparités d'apprentissage des élèves de l'enseignement primaire et préprimaire, issus de minorités (dont la minorité rom). Il développe aussi une méthodologie d'enseignement et d'apprentissage innovante et collaborative à l'attention des enseignants, dans le but de contribuer à la cohésion sociale et à la citoyenneté européenne. Les expériences-pilotes menées par META dans quatre pays du programme MUS-E (Italie, Espagne, Belgique et Allemagne) illustrent bien le fait que pratiquer la musique, le chant, la danse, les arts visuels en classe implique les enfants dans des parcours éducatifs concrets, nouveaux et joyeux, et facilite leur intégration dans le monde de l'école.

Une Europe des cultures dont l'objectif est l'inclusion sociale ne peut se permettre que tant d'enfants issus de milieux défavorisés quittent l'école prématurément. Si nous prôtons un changement sociétal, nous ne pouvons accepter que les enfants issus de la migration ou de minorités culturelles soient surreprésentés en matière d'abandon scolaire ou qu'ils aient de faibles performances en raison de besoins éducatifs spécifiques qui ne sont actuellement pas pris en compte par les politiques d'éducation classiques. Car

le risque de décrochage scolaire ou de mise à l'écart ne concerne pas seulement les enfants issus de minorités ou de la migration. Les pédagogies utilisant l'art comme levier d'expression créative et transformationnelle sont effectives pour tous les enfants et peuvent contribuer à la sensibilisation des enseignants, ainsi qu'à l'implication de tous les parents, élargissant le cercle vertueux qui permet à chacun de se ressourcer dans le passé et de participer à la création de l'avenir.

MultiLib

Aujourd'hui, les écoles accueillent de plus en plus d'enfants qui devront trouver leur place et développer leurs potentiels dans une société qui évolue très vite et où même les parents perdent souvent leurs repères. Les enfants, qu'ils soient issus de l'immigration ou non, devront être préparés à travailler dans un monde multiculturel aux approches et aux valeurs multiples.

Destinées « à éduquer et à enrichir tant l'âme que la vie », les contes font partie du patrimoine culturel de l'Humanité. Ils se sont construits et ont traversé les siècles grâce à leur richesse. Les contes nourrissent et développent l'imaginaire. Ils permettent de se projeter dans un univers où des options sont possibles pour ensuite être réintégrées dans la vie ordinaire. L'usage des histoires est la stratégie la plus ancienne pour prolonger notre vision du monde et de nous-mêmes.

Des philosophes tels que Milton Erickson, Idries Sha, Clarissa Pinkola Estes les ont utilisés en raison de leur pouvoir de guérison et de cohésion sociale. Dans cette optique, MultiLib développe plusieurs contes joliment illustrés sous forme de e-livres en 12 langues, incluant 6 langues de minorités culturelles présentes en Europe.

Ces histoires, dont les auteurs et les illustrateurs sont issus des cultures sélectionnées, relatent les traditions ou les particularités de chaque culture à travers une série de métaphores ou de récits symboliques qui incitent à la transformation. Ils proposent des histoires dans lesquelles chaque enfant peut se reconnaître, apprendre, se construire et développer son imaginaire.

MultiLib répond ainsi aux besoins des enseignants qui sont en demande de nouvelles stratégies et d'outils leur permettant d'aborder la multiculturalité dans leurs classes. Le projet propose des concepts éducatifs, des méthodes

favorisant l'inclusion et la compréhension mutuelle. Il encourage également l'apprentissage des langues de manière ludique.

Les enseignants doivent donner aux enfants, y compris les enfants de migrants, la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences. Ils doivent par ailleurs créer des contextes agréables et sécurisants, où le fait de parler une autre langue ou être issu d'une culture donnée devient un enrichissement et un atout pour la classe entière. Malgré toutes les technologies de communication instantanée qui caractérisent nos sociétés modernes en ce 21^e siècle, ce sont les histoires et les contes, qui ont traversé le temps, souvent de manière orale, qui véhiculent le mieux le sens de l'expérience et les connaissances.

Par l'universalité des symboles qu'ils contiennent, ils s'adressent à la part d'humanité qui nous est commune à tous. Tout en étant nourriciers de par leur processus créateur, ils éveillent aussi en nous l'imagination, la magie, l'univers des possibles et le sens du plaisir.

Les outils développés dans MultiLib sont des e-livres, un livre des activités réalisées avec les enfants, un guide de l'enseignant et une série de contenus incluant des textes, des vidéos, des enregistrements de voix parlées dans toutes les langues du projet, des images et des animations. Les enfants et les enseignants ont également la possibilité d'échanger des vidéos reprenant leurs réalisations artistiques et leurs performances.

Dès lors, utiliser les contes dans une pédagogie nouvelle fait sens, aussi bien pour les enfants que pour les enseignants qui partageront ainsi une aventure créative inspirante, tout en partant à la découverte de nouvelles cultures, et ce en incorporant les techniques de communication actuelles.

Un développement intéressant de ce projet est en cours : il s'agit maintenant d'ajouter les musiques et les univers sonores propres à chaque conte illustré, de manière à proposer de nouveaux outils didactiques aux enseignants. Cette nouvelle étape s'intitule : *MusiLib*, un nouveau projet européen soutenu par le programme Erasmus+ et la Fondation Menuhin y joue un rôle très actif.

Pour plus d'informations : www.menuhin-foundation.com.



Besoins humains et accompagnement psychosocial

Altay Manço, Christine Barras, Danièle Crutzen

Besoins humains et accompagnement psychosocial

Altay Manço, Christine Barras, Danièle Crutzen

Au quatrième siècle avant J.-C., le philosophe grec Épicure, dans sa « Lettre à Ménécée », classait les besoins de l'être humain en quatre catégories, allant de l'indispensable à l'impossible. La première catégorie était constituée des besoins naturels qu'il faut satisfaire, qui concernaient la santé, le bien-être et le bonheur ; la deuxième regroupait les besoins « parfois inutiles », comme le sexe, l'amour ou les sciences ; la troisième concernait les besoins artificiels, comme l'aspiration à la gloire et à la richesse ; la dernière catégorie, enfin, relevait de « besoins » impossibles à satisfaire, comme celui d'immortalité. Pour le philosophe, la recherche du bonheur passait par la modération et l'élimination des besoins trop exigeants, donc porteurs de frustration. Être heureux, pour lui, c'était savoir se contenter de peu. L'approche était moralisatrice. Aujourd'hui, même si le discours ambiant se départit apparemment du jugement de valeur, il n'en reste pas moins que l'on parle de « bienveillance » et de « maltraitance », rejoignant par les mots la quête philosophique d'autrefois, fondée sur la distinction entre ce qui est bien et ce qui est mal et sur la recherche de stratégies raisonnables pour y parvenir. De fait, les liens sociaux, le bien-être psychosocial et l'identité socioculturelle sont trois des concepts que la psychologie sociale approfondit depuis le milieu du 20^e siècle. De nombreux modèles théoriques sont proposés afin de réunir ces dynamiques sociopsychologiques et ouvrir vers l'application que ce soit à travers l'éducation, l'orientation, l'accompagnement ou la thérapie, voire les politiques sociales.

Identification des besoins fondamentaux

Un des précurseurs du mouvement fut Maslow qui propose de synthétiser les notions de bien-être, de lien et d'identité à l'aune d'une hiérarchie des *besoins humains*, en ce compris des nécessités physiologiques fondamentales. C'est la « pyramide de Maslow » (1943). Le psychologue américain présente l'être humain avec ses aspects physiologiques et biologiques (fonctionnement du corps), psychologiques et sociologiques (reconnaissance, appartenance, sécurité) et

spirituels (dépassement). Ces besoins sont hiérarchisés dans la pensée de l'auteur : (1) la satisfaction des besoins physiologiques doit précéder (2) l'accomplissement des besoins de sécurité et de protection, lesquels doivent être satisfaits avant (3) les besoins d'amour (appartenance) qui sont suivis (4) des besoins d'estime de soi (reconnaissance) ; enfin, au sommet de la pyramide, on trouve (5) les besoins spirituels (dépassement de soi).

Par la suite, d'autres psychologues avancent de nouvelles théorisations des besoins humains fondamentaux, soit en s'opposant soit en approfondissant le travail de Maslow. La *ERG theory* de Alderfer (1969) est ainsi une conceptualisation en réaction à la hiérarchie des besoins chez Maslow. Elle simplifie la première théorisation et l'applique principalement au domaine de la gestion des ressources humaines en proposant trois besoins fondamentaux pour le travailleur : le besoin d'exister pour *Existence* qui correspond à peu près aux deux premiers niveaux de Maslow, le besoin de se lier pour *Relation* (les deux niveaux suivants) et le besoin de grandir pour *Growth* en rapport avec le dépassement de soi. L'apport le plus significatif d'Alderfer est de montrer empiriquement que *l'accès aux niveaux plus élevés de la pyramide ne requiert pas, contrairement à la pensée de Maslow, que les niveaux inférieurs soient satisfaits*. En outre, si l'importance des trois catégories peut varier d'un individu à l'autre, en cas de non-satisfaction d'un besoin supérieur, l'individu peut s'orienter vers des niveaux inférieurs afin de contenir sa frustration.

En 1961, D. McClelland propose sa version de la théorie des besoins. Pour le comportementaliste, les besoins fondamentaux sont également au nombre de trois : réalisation, domination et affiliation. Faisant l'économie des dimensions basiques comme les nécessités biologiques, l'auteur définit les besoins de réalisation et de lien en parallèle avec Maslow (les niveaux 3 à 5). Spécialiste de l'étude des processus de motivation et de leadership, son apport majeur se situe dans la définition des besoins de pouvoir (Foudriat, 2007) : puissance individuelle et puissance institutionnelle. Du reste, pour McClelland, aucune hiérarchisation des besoins n'est requise. L'importance des différents besoins dépend de la socialisation et de la position sociale de l'individu dans la communauté et/ou l'entreprise. Ces travaux approchent peu à peu les préoccupations des théoriciens des enjeux des acteurs du terrain social, des gestionnaires des ressources humaines, des formateurs ou des éducateurs : des conditions doivent être remplies (besoins) afin de permettre l'effort ou l'expression de la créativité et du talent des individus. Pour Herzberg (1959, cité par Foudriat, 2007), par exemple, *des conditions de sécurité, des droits sociaux, des conditions de travail et de rémunération estimées correctes sont des facteurs d'une « hygiène sociale »*.

Enfin, au début des années 60, Henderson, une spécialiste des soins infirmiers, explique que les besoins fondamentaux de l'être humain peuvent être classés selon une liste ordonnée que les professionnels de santé utilisent lors des soins prodigués à une personne. Elle établit son classement en se basant sur une approche à la fois biologique (les besoins primaires ou homéostasies), psychosociale (les besoins secondaires) et spirituelle (besoins tertiaires, bien-être, développement personnel...). Elle établit ainsi une grille de quatorze points, utilisée notamment pour établir le recueil de données utiles à l'infirmier. Parmi ces besoins, on peut relever manger et boire, maintenir sa température, sécurité pour soi et pour autrui, s'habiller, propreté corporelle, se distraire, communiquer, se renseigner, apprendre, etc. Ces indicateurs se retrouvent également présents dans les listes d'informations qui permettent d'estimer des niveaux de pauvreté au sein de populations données. Aussi, il n'est pas étonnant que dès la fin des années 70 des psychologues et des sociologues s'emparent de ces théorisations pour entamer la construction de grandes bases de données dans l'objectif de produire une mesure internationale de la pauvreté (Schaber, 1982).

L'on doit un des avatars les plus récents de la théorisation psychosociale des besoins humains à deux professeurs belges : Pourtois et Desmet (2004). Leur « paradigme des douze besoins » a pour but l'établissement de repères dans l'éducation, l'action sociale et la construction identitaire des individus. On trouvera dans ce modèle un ensemble d'axes psychosociologiques et psychopédagogiques indispensables à l'individu. Il en découle des propositions de pratiques éducatives et de soutien qui visent à les satisfaire au mieux. On retrouve chez Pourtois et Desmet la mise à jour des travaux précurseurs de Maslow et collègues placés dans un contexte d'interactions sujet/milieu. La *dimension affective*, associée au besoin d'affiliation, s'y exprime à travers trois aspirations que l'individu exerce tant dans le milieu familial que dans tout autre milieu. Ces besoins sont l'attachement, l'acceptation, l'investissement à travers des liens interpersonnels et intergroupes. La *dimension cognitive* répond au besoin d'accomplissement qui intervient dans le développement du sujet. C'est à travers les nécessités de stimulation, d'expérimentation et de renforcement que l'acteur exprime son besoin d'agir sur le monde, de le comprendre, de le transformer. Le lien à l'éducation est patent. La *dimension sociale*, élément clé dans la constitution de l'individu, s'illustre par les besoins de communication, de considération et de structure. Ici, c'est par la recherche d'une autonomie socio-économique, d'un processus d'individuation, mais aussi d'une appartenance socioculturelle, que les interactions sujet/milieu sont approchées. Pour l'acteur socio-éducatif qui tente de mesurer les effets d'interventions psychosociales comme un accompagnement ou une relation d'aide auprès de personnes en difficulté ou en situation de

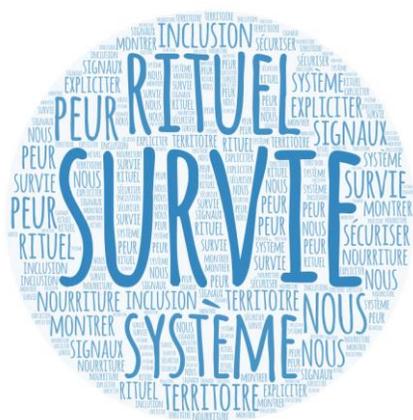
déprivation, l'attention sera prioritairement attirée par *des indicateurs qui engagent l'existence ou non de conditions qui favorisent l'autonomie et la communication*. Enfin, la *dimension idéologique* désigne l'ensemble des représentations et des valeurs véhiculées par le sujet au cours de son développement. La famille, l'école, les pairs sont les principaux lieux de transmission des idéologies. Pour Pourtois et Desmet (2004), le beau, le vrai, le bon, le bien sont les valeurs à investiguer. Cette dernière dimension nous renvoie entre autres à l'accessibilité des instruments d'information et de diffusion culturelle.

Accompagnement psychosocial

Partant de ces considérations, l'accompagnement psychosocial relève de différentes postures professionnelles, aucune n'étant meilleure que l'autre ; complémentaires, toutes doivent s'inscrire dans un contexte et une temporalité qui leur donnent sens et favorisent l'émancipation, l'implication grandissante et l'ouverture au monde des personnes aidées. L'accompagnement des personnes vulnérables, en particulier, participe d'un double mouvement de centration sur soi et d'ouverture aux autres, terme qui brasse l'ensemble des personnes concernées, les professionnels, les bénévoles..., car pour communiquer, une communauté de partage est nécessaire. *Le rôle de l'accompagnement est ainsi de créer une telle communauté autour des personnes impliquées*, ce qui suppose, pour les professionnels de l'accompagnement, de développer une éthique relationnelle et une gestion de l'attachement, afin de renforcer le sentiment de sécurité, ainsi que la confiance en soi des parties en présence. L'accompagnement psychologique ne peut, par exemple, faire l'impasse d'une aide concrète, qui visera la réinscription des personnes en difficulté dans la société. Seule la reconnaissance par autrui permet l'accès au pouvoir d'agir sur son propre devenir et sur celui de ses proches. Dans la plupart des accompagnements, l'intime rejoint ainsi les dimensions éthique et politique (Barras et Manço, 2019).

Ainsi, dans une approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes, *le critère d'efficacité de l'accompagnateur porte sur la capacité à développer, avec la personne accompagnée, une solution qui va dans la direction de ce qui est important pour elle, tout en tenant compte du contexte, des ressources disponibles à court, moyen et long terme* (Le Bossé et coll., 2009). Selon ces auteurs, il s'agit de « restaurer un mouvement » là où les personnes accompagnées ne parviennent pas à se dégager d'un *statu quo* qui les immobilise. Dans certains contextes particulièrement figés, on peut même avoir l'impression que rien n'est possible. Dans ce cas, toute la compétence de l'intervenant centré

sur l'empowerment consiste à *dégager peu à peu des marges de manœuvre pour inventer des solutions*. Cette aptitude à dégager du nouveau suppose l'adoption d'un agir professionnel créatif, la mise en œuvre d'une action en contexte et une analyse des situations complexes afin d'éliminer les obstacles au développement des personnes accompagnées.



Accompagner des mineurs isolés

Dans son contexte à forte dimension traumatique, un centre d'accueil pour mineurs étrangers non accompagnés considérés comme particulièrement vulnérables positionne son action éducative dans un modèle en trois cercles concentriques. Il illustre une nécessaire hiérarchisation des besoins dans le développement d'un pouvoir d'agir auprès de personnes en situation de précarité extrême.

Au centre de l'action, la sphère « *survie* » aborde les besoins immédiats de sécurité et de refuge dans un registre essentiellement non verbal, en référence au fonctionnement binaire du cerveau reptilien (Métraux, 2011) : il s'agit de traiter en priorité les peurs viscérales et d'assurer un seuil minimal de sécurité. La sphère « *rituel* » répond aux besoins d'inclusion et d'affiliation par un vocabulaire essentiellement territorial et chorégraphique (Debatty et Gérard, 2008), en référence aux fondements de la communication interculturelle (Cohen-Emerique, 2011) : il s'agit de développer une compétence de décentration personnelle et institutionnelle, de « *danser ensemble* » dans la complexité et la diversité, d'y trouver sa place. En périphérie, le sphère « *système* » situe les besoins d'adaptation et de développement personnel dans une perspective d'empowerment systémique (Le Bossé et coll., 2009), en référence à l'École de Palo Alto (Meynckens-Fourez et coll., 2011, Ausloos 2013) et dans une perspective spirituelle, au sens large, notamment en référence aux travaux du psychiatre Furtos (2014) : il s'agit d'y développer une posture « *à côté de* »

– dite « *posture du siège passager* », d'accompagner le retour progressif à une capacité introjective et projective, à savoir une capacité à s'inscrire psychiquement et culturellement sur une ligne du temps. Cette posture professionnelle implique une créativité et une réflexion éthique permanente, dans laquelle *le cadre est mis au service de l'œuvre* (Longneaux, 2018).

Le Centre MENA Les Hirondelles du CPAS d'Assesse accueille 29 jeunes dans le cadre d'une Initiative Locale d'Accueil en Belgique.

Bibliographie

- Alderfer C. P. (1969), « An Empirical Test of New Theory of Human Need », *Psychological Review*, v. 4, n° 2, p. 142–175.
- Ausloos G. (2013), *La compétence des familles*, Toulouse : Editions Érès.
- Barras C. et Manço A. (coord.) (2019), *L'accompagnement des familles entre réparation et créativité*, Paris : L'Harmattan.
- Cohen-Emerique M. (2011), *Pour une approche interculturelle en travail social. Théories et pratiques*, Rennes : Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP).
- Debatty J. et Gérard B. (2008), *Osez le conflit*, Waterloo : Editions Luc Pire.
- Foudriat M. (2007), *Sociologie des organisations : la pratique du raisonnement*, Paris : Pearson Education.
- Furtos J. (2014), *La vie de l'esprit : le pouvoir du commencement dans le grand temps*, *Rhizome*. Bulletin national santé mentale et précarité, n° 54, p. 5-6.
- Le Bossé Y., Bilodeau A., Chamberland M. et Martineau S. (2009), « Développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Quelques enjeux relatifs à l'identité professionnelle et à la formation des praticiens du social », *Nouvelles politiques sociales*, v. 21, n° 2, pp. 174-190.
- Longneaux J. M. (2018), « Comment rendre le travail absurde, en 4 leçons + 1 », *Ethica Clinica*, n° 91.
- Métraux J. C. (2011), *La migration comme métaphore*, Paris : La Dispute.
- Meynckens-Fourez M., Vander Borgh C., Kinoo P. (2011), *Eduquer et soigner en équipe*. De Boeck Supérieur.
- Pourtois J.P. et Desmet H. (2004), *L'éducation postmoderne*, Paris : PUF.
- Schaber G., Gailly B. (1982), *Towards a quantitative assessment of social policies and antipoverty schemes*, Bruxelles : European Programme of Pilot Schemes and Studies to Combat Poverty.



Cheminer vers l'accueil inclusif

Un projet mené en promotion sociale

Sarah Degée

Cheminer vers l'accueil inclusif : un projet mené en promotion sociale

Sarah Degée

Si nul.le ne peut se prétendre dépourvu.e de préjugés et stéréotypes, il ne s'agit pas, pour autant, d'en faire une fatalité. En effet, [différentes approches éducatives](#) permettent de les travailler, réduire, voire les transformer. Si tout un chacun devrait, sans doute, effectuer un travail de décentration, cela semble être un incontournable pour les professionnel.le.s de l'enfance. En effet, éduquer implique de rencontrer des publics divers, porteurs de codes variés. À titre d'illustration, Moro et coll. (2005) ont mis en exergue le fait que certaines pratiques parentales peuvent déconcerter les travailleur.euse.s. Il est alors tentant de se laisser aller à l'ethnocentrisme ou au relativisme culturel (Degée, 2019). Or, le Code de qualité de l'accueil spécifie que le/la professionnel.le de l'enfance ne peut discriminer et doit favoriser l'égalité des chances. Le profil professionnel de l'auxiliaire de l'enfance, quant à lui, spécifie qu'ils et elles doivent favoriser, par leurs actions, la cohésion sociale. Différentes recherches (Manço, 2015) démontrent qu'un accueil inclusif est le plus à même de répondre à ces critères.

Apprendre à se décentrer, sortir de l'ethnocentrisme ainsi que du relativisme culturel, éviter les discriminations et favoriser l'inclusion passe, entre autres, par la formation initiale et continue des professionnel.le.s. Consciente de cette nécessité, j'ai créé en 2015 un projet permettant de travailler les préjugés, stéréotypes et discriminations avec mes étudiant.e.s. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'une formation d'auxiliaire de l'enfance organisée au sein de l'École de promotion sociale des Femmes prévoyantes socialistes du Brabant.

La démarche

Concrètement, le projet se réalise en trois grandes étapes. Dans un premier temps, j'enseigne différents concepts : catégorisation, préjugés, stéréotypes, discriminations, choc culturel, communication

interculturelle... Pour ce faire, je me base sur différentes disciplines (psychosociologie, communication et droit). Nous travaillons également autour des questions de handicap et de pauvreté dans le cadre d'autres cours. Au cours de ces différentes séances, un travail est effectué sur les représentations des étudiant.e.s. Dans un deuxième temps, les étudiant.e.s sont amené.e.s à mobiliser ces concepts, autrement dit, à les transférer. Ils et elles reçoivent pour consigne de créer, par groupe, un jeu pédagogique. Une thématique est imposée aux étudiant.e.s, à partir de laquelle ils et elles peuvent choisir un sujet de travail. Les outils pédagogiques sont destinés à des professionnel.le.s de l'enfance et doivent les confronter à leurs représentations, voire à leur caractère erroné. Le jeu pédagogique, entendu ici comme « outil pédagogique », me semble être un médium tout à fait pertinent pour aborder de manière non frontale les stéréotypes, préjugés et discriminations. Créer un outil pédagogique s'apprend. Pour ce faire, les étudiant.e.s expérimentent différents jeux, effectuent des recherches documentaires sur le sujet et rencontrent, éventuellement, divers professionnel.le.s. Dans un troisième temps, les outils pédagogiques sont présentés. Cette étape permet aux étudiant.e.s de se positionner en tant que professionnel.le.s qui présentent une production et connaissance d'un sujet donné. Nous organisons le concours fin juin, lors d'une après-midi qui se veut festive et instructive. Le jury sélectionné comporte des membres internes (enseignant.e.s de l'école et direction) et externes (professionnel.e.s de l'enfance et expert.e.s de la thématique).

Le choix de la pédagogie du projet n'est pas anodin. Cette approche est adéquate au vu du contexte qui est le mien (formation d'adultes, promotion sociale, organisation spatio-temporelle scolaire...). D'un point de vue didactique, elle s'avère aussi pertinente. Premièrement, elle met les étudiant.e.s en activité. Autrement dit, elle les rend acteur.trice de leur apprentissage. Deuxièmement, l'approche sélectionnée permet de travailler l'interdisciplinarité. Cela permet, entre autres, de vérifier le transfert de compétences visées dans différents cours. Troisièmement, et c'est une conséquence des points précédents, l'approche par projet est porteuse de sens. Or, l'ancrage des

apprentissages est d'autant plus efficace si l'apprenant.e y trouve du sens (Carette et Rey, 2010). Quatrièmement, cette approche est idéale pour faire travailler les étudiant.e.s en groupe et favoriser l'acquisition de différentes compétences relatives au travail en équipe nécessaires au cours de la formation. Malgré tous ses avantages, l'approche par projet comporte un risque majeur : celui d'oublier que le projet n'est que le support de l'apprentissage ; il n'est pas une finalité en soi. C'est pourquoi, je veille à inclure des temps de métacognition durant les différentes séquences de cours.

Les réalisations

La première édition du projet s'est déroulée durant l'année scolaire 2016–2017. J'ai choisi, avec l'appui de la direction, d'y travailler la thématique du genre. Les étudiant.e.s ont créé des outils pédagogiques traitant des sujets suivants : les violences conjugales et les conséquences sur les enfants, les types de famille (nucléaires, parents homosexuels, monoparentalité...), le genre et les jouets, le genre et les métiers, ainsi que les stéréotypes sexistes dans la littérature de jeunesse. L'outil sur les violences intrafamiliales a remporté le premier prix lors du concours. Il s'agit d'un jeu de société extrêmement bien documenté et très beau sur le plan esthétique. Les joueur.se.s sont placé.e.s dans une position d'enfant, avançaient à l'aide de pions et recevaient des cartes « chances » et « malchances ».

La seconde année (2017–2018) a été consacrée aux dix-neuf critères protégés par le droit belge en matière de discrimination. Sur base de cette thématique générale, les étudiant.e.s ont sélectionné les critères suivants : l'orientation sexuelle, la fortune, le genre, le handicap, ainsi que les critères dits « raciaux ». Nous avons bénéficié, cette année-là, d'un parrainage du MRAX. Le premier prix a été remporté par l'outil portant sur le handicap. Il s'agit d'un jeu géant, comportant, pour certaines cases, des questions. Outre son caractère original, il privilégie une conception inclusive du handicap. En effet, de nombreuses questions se rapportent au modèle social du handicap (par opposition au

modèle médical). Un jeu (dérivé du Monopoly) sur la fortune et les classes sociales fut également remarqué par le jury.

L'année scolaire 2018–2019 est consacrée aux migrations. Les étudiant.e.s répartis au sein de différents groupes : les migrations comme force de travail, quand les Belges émigraient, Roms et gens du voyage, migrations africaines et migrations actuelles. Afin d'éviter de créer un rapport de concurrence entre les étudiant.e.s, il a été décidé que chacun.e recevrait un prix.

L'évaluation

Jusqu'à présent, l'évaluation du projet s'est effectuée sur base de discussions avec les étudiant.e.s. De manière générale, ils et elles ont témoigné d'évolutions à propos de leurs représentations. Il serait, sans doute, appréciable de systématiser ces évaluations. Je réfléchis à l'élaboration d'un questionnaire que les étudiant.e.s pourraient compléter de manière anonyme, en plus une prise des représentations, éventuellement, par association libre, avant et après le projet.

Bibliographie

- Carette V. et Rey B. (2010), *Savoir enseigner dans le secondaire. Didactique générale*, Bruxelles : De Boeck.
- Degée S. (2019), « Les châtiments corporels en contexte multiculturel : regards de professionnels de la petite enfance », Barras C. et Manço A. (dir.), *L'accompagnement des familles, entre réparation et créativité*, Paris : L'Harmattan, p. 117-130.
- Manço A. (dir.) (2015), *Pratiques pour une école inclusive : agir ensemble*, Paris : L'Harmattan.
- Moro M.-R., Heidenreich F. et Baubet T. (2005), « On dit aimer les enfants partout, on les maltraite aussi partout... Approche transculturelle de la maltraitance ». Gabel M et coll. (dir.), *La protection de l'enfance : maintien, rupture et soins des liens*, Paris : Fleurus, p. 169-187.